



UNIVERSITE DE LILLE

FACULTE DE MEDECINE HENRI WAREMBOURG Année : 2019

THESE POUR LE DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE

Imprégnation en phtalates des habitants de la ville de Grande-Synthe par prélèvement urinaire :

Rédaction du protocole de l'étude PAPOU

(Etude de l'imprégnation en phtalates d'une population en zone urbanoindustrielle)

Présentée et soutenue publiquement le 19 septembre 2019 à 18h Au Pôle Formation Par Audrey MOFFELEIN-GUITTON

JURY:

Président :

Monsieur le Professeur STORME Laurent

Assesseurs:

Monsieur le Professeur BERKHOUT Christophe

Monsieur le Docteur VERLET Erick

Directeur de Thèse :

Madame le Docteur TILLY Anita

Travail du Laboratoire de l'Université du Littoral-Côte d'Opale.

1

AVERTISSEMENT:

« La Faculté n'entend donner aucune approbation aux opinions émises dans les thèses : cellesci sont propres à leurs auteurs. »

Table des matières

I-	Int	troduction:	
A	٠.	Utilisations:	
В		Risques sanitaires:	
C		Voies de contamination :	13
D	١.	Règlementation:	14
Е		Objectifs de l'étude :	15
1		Objectif principal:	15
	2.	Objectifs secondaires:	15
II-		Méthode:	15
A	٠.	Création d'un comité scientifique :	15
В		Dropbox : partage des données :	16
C		Protocole suivi:	16
D	١.	Modalités de recrutement :	16
E		Méthode de mesure et recueil d'information :	16
	1.	Questionnaire sur les habitudes de vie :	16
	2.	Informations recueillies :	16
	Po	our chaque participant, l'âge, le sexe, le poids et la taille seront recueillis	16
	3.	Méthode d'analyse des échantillons :	16
F		Aspect statistique:	17
	1.	Calcul du nombre de sujets nécessaires :	17
	2.	Méthode statistique :	17
G	r.	Modalités réglementaires :	
	1.	Recueil du consentement éclairé :	18
	2.	Comité de protection des personnes :	18
	3.	CNIL:	18
III-		Résultats:	18
A		Comité scientifique :	18
В		Déroulement des réunions du comité scientifique :	19
C		Type d'étude et objectifs :	
	1.	Type d'étude:	
	2.	Objectif principal:	26
	3.	Objectifs secondaires:	26
D	١.	Critères de jugement :	26
	1.	Critère de jugement principal :	26
	2.	Critère de jugement secondaire :	27
Е		Population étudiée :	27
	1.	Critères d'inclusion :	27
	2.	Critères d'exclusion:	27
	3.	Modalités de recrutement :	28
	4.	Modalités de sortie de l'étude :	28
	5.	Modalités de suivi :	28
F		Méthode de mesure et recueil :	28
	1.	Modalités légales -consentement :	28
	2.	Données recueillies – variables à mesurer :	28
	3.	Mesures pour éviter les biais :	29
	4.	Effets indésirables:	29
G	r.	Déroulement pratique de l'étude et durée prévue :	29
	1.	Inclusion:	29
	3.	Modalités de prise en charge et de conservation des prélèvements :	30
	4.	Identification des données à recueillir :	30
	5.	Suivi des participants :	30
	6.	Durée de l'étude :	30
Н	[.	Aspects statistiques:	31
	1.	Calcul du nombre de sujets nécessaires :	
	4.	Méthode statistique :	
	5.	Résultats attendus :	
	6.	Communication des résultats :	
I.		Aspects réglementaires et éthiques :	
	1.	Responsables de l'étude :	
	2.	Cahier d'observation:	
	3.	Archivage de documents:	
	4.	Confidentialité des données :	

5.	Accord du CPP (comité de protection des personnes) :	34
6.		35
7.		
8.	Assurance:	35
9.	Comité de surveillance :	35
J.	Calcul des coûts :	35
IV-	Discussion:	36
A.	Forces de l'étude :	36
В.	Limites de l'étude :	37
V- Anı	nexes:	39
A.	Annexe 1 : Liste des participants au comité scientifique :	39
В.	Annexe 2 : Présentation faite au comité scientifique : phtalates, toxicologie et risque sanitaire :	40
C.	Annexe 3 : lettre d'information des participants :	58
D.	Annexe 4 : formulaire de consentement éclairé personne majeure :	59
E.	Annexe 5 : formulaire de consentement éclairé personne mineure :	60
F.	Annexe 6 : questionnaire sur les habitudes de vie :	61
G.	Annexe 7 : Devis accepté par le laboratoire :	
H.	Annexe 8 : 1 ^{er} avis du comité de protection des personnes :	
I.	Annexe 9 : questionnaire adulte corrigé :	
J.	Annexe 10 : Questionnaire enfant :	
K.	Annexe 11 : Second avis du comité de protection des personnes :	
L.	Annexe 12 : Grille d'évaluation du protocole SPIRIT :	
VI-	Bibliographie:	80

Promoteur de l'étude :

Espace Santé du Littoral (ESL)

35 rue de la commune de Paris

59760 Grande-Synthe

Responsable scientifique:

Dr Verlet Erick, médecin endocrinologue à la Polyclinique de Grande-Synthe

Avenue de la Polyclinique

59760 Grande-Synthe

everlet@numericable.fr

Investigateur principal:

Landkocz Yann, toxicologue à l'Université du Littoral-Côte d'Opale de Dunkerque

UCEIV (Unité de Chimie Environnementale et Interactions sur le vivant)

MREI2 (Maison de la recherche en environnement industriel)

189 avenue Maurice Schumann

59140 Dunkerque

Tél: 03 28 23 76 19

yann.landkocz@univ-littoral.fr

<u>Investigateur coordinateur:</u>

Landkocz Yann, toxicologue à l'Université du Littoral-Côte d'Opale de Dunkerque

UCEIV (Unité de Chimie Environnementale et Interactions sur le vivant)

MREI2 (Maison de la recherche en environnement industriel)

189 avenue Maurice Schumann

59140 Dunkerque

Tél: 03 28 23 76 19

yann.landkocz@univ-littoral.fr

Investigateur associé:

Elise Vanandruel, coordinatrice à l'ESL

35 rue de la commune de Paris

59760 Grande-Synthe

03 28 27 97 34

Investigateur associé:

Professeur Ledoux Frédéric

UCEIV EA4492

145 avenue Maurice Schumann

59140 Dunkerque

frederic.ledoux@univ-littoral.fr

<u>Investigateur associé:</u>

Moffelein Audrey, interne de médecine générale Université Lille Droit et santé

Faculté de médecine Henri Warembourg

audrey.moffelein@univ-lille.fr

Responsable de la recherche agissant pour le compte du promoteur et autorisé à signer

le protocole et ses modifications éventuelles au nom du promoteur :

Benalla Nathalie, Présidente de l'ESL

Pertuis de la marine

59140 Dunkerque

03 28 27 97 34

espacesantedulittoral@esl-asso.fr

Biostatisticien:

Landkocz Yann

UCEIV EA4492

189A, avenue Maurice Schumann

59140 Dunkerque

Comité scientifique :

Professeur Courcot Dominique

UCEIV EA4492

189A avenue Maurice Schuman

59140 Dunkerque

03 28 65 82 37

dominique.courcot@univ-littoral.fr

Mme Bonin Monique, adjointe au Maire de Dunkerque en charge de la politique locale de Santé

Mairie de Dunkerque – Communauté Urbaine de Dunkerque

Pertuis de la marine

59140 Dunkerque

monique.bonin@ville-dunkerque.fr

Docteur Eveline Lelieur, médecin hospitalier honoraire

Membre de l'association réseau environnement santé

elelieur@sfr.fr

Liste des abréviations :

ANSM : agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

BBP : phtalate de benzyle et butyle

CNIL : commission nationale de l'informatique et des libertés

COPHES: Consortium to Perform Human Biomonitoring on a European Scale

CoRAP: Community Rolling Action Plan (plan d'action continu communautaire)

CPP : comité de protection des personnes

CV: curriculum vitae

DBP: phtalate de di-n-butyle

DCHP: dicyclohexylphtalate

DEHP: bis(2-ethylhexyl)phtalate

DEMOCOPHES (DEMOnstration of a study to COordinate and Perform Human biomonitoring

on a European Scale)

DIBP : phtalate de di-isobutyle

DIPP: di-isopentylphtalate

DMEP: Bis(2-methoxyethyl)phtalate

DMP : phtalate de de diméthyle

DnNP: phtalate de di-n-nonyle

DnOP: phtalate de di-n-octyle

DPP: dipentylphtalate

ECHA: European Chemical Agency (Agence Européenne des Produits Chimiques)

EIG : effet indésirable grave

ESL : Espace Santé du Littoral

FLEHS: The Flemish Environment and Health Study

GC-MS/MS: gas chromatography-mass spectrometry (chromatographie gazeuse couplée

spectrométrie de masse en tandem)

GerES-IV: German Environmental Survey

IMC : indice de masse corporelle

LC-MS-QTOF: quadrupole time-of-flight liquid chromatography with mass spectrometry

(chromatographie liquide couplée à la spectrométrie de masse quadripolaire à temps de vol)

mL: millilitre

MREI: Maison de la recherche en environnement industriel

NHANES: National Health and Nutrition Examination Survey

PE: perturbateur endocrinien

PVC: polychlorure de vinyle

REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals: Enregistrement,

évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)

RGPD : registre général protection des données

SVHC: Substance of Very High Concern (substance hautement préoccupante)

ULCO: Université du Littoral-Côte d'Opale

UCEIV : Unité de Chimie Environnementale et Interactions sur le vivant

VTR : valeur toxicologique de référence

I- Introduction:

A. Utilisations:

Les phtalates sont utilisés depuis les années 1950 principalement dans les matières plastiques et dans les produits en polychlorure de vinyle (PVC). Ils ont pour but d'augmenter la résistance et la souplesse des matériaux.

Omniprésents au quotidien, ils sont retrouvés dans de nombreux produits manufacturés issus des secteurs industriels suivants :

- Automobile : tapis de sol, volant, garniture de porte...
- Bâtiment : mastics, peintures, produits de protection du bois, colles...
- Textile : cuir synthétique, tissus d'ameublement, rideaux de douche...
- Loisirs et jouets : tuyaux d'arrosage, palmes, fournitures scolaires...
- Médical : poches et tubulures de perfusion, cathéter...
- Papier et cartonnage : traitement de surface des papiers, encre d'impression...
- Cosmétique : kit de manucure, mélanges parfumant...
- Emballage: films et barquettes alimentaires, adhésifs, emballages de jouets...(1) (2)

B. Risques sanitaires:

Les perturbateurs endocriniens agissent selon trois mécanismes principaux. Ils peuvent :

- Imiter l'action d'une hormone ;
- Bloquer l'action d'une hormone ;
- Perturber la production, le transport, l'élimination ou la régulation d'une hormone ou de son récepteur.

Les perturbateurs endocriniens présentent d'autres particularités. A la différence des substances toxiques « classiques », les effets engendrés par les perturbateurs endocriniens ne sont pas nécessairement liés à la dose reçue par un individu. Certains effets apparaîtraient à

faibles doses, diminueraient lorsque l'on accroît les doses et augmenteraient à nouveau pour des doses élevées. C'est ce que l'on appelle une relation dose-réponse non monotone.

Par ailleurs, l'exposition à un mélange de plusieurs perturbateurs endocriniens pourrait avoir des effets très différents de l'exposition aux substances seules. On parle alors d' « effets cocktail ». (3)

Les études scientifiques ont mis en évidence des effets de perturbation endocrine liée à l'exposition aux phtalates concernant l'appareil reproducteur mâle par son effet antiandrogénique, comme la diminution de la qualité du sperme ou l'hypospadias. (4) (5) (6) (7).

Des effets sur l'appareil reproducteur féminin comme une modification de l'âge pubertaire a été relevée (8) (9) (10) (11) (12). Certains phtalates sont impliqués dans l'apparition de cancers hormonodépendants comme le cancer du sein et des testicules (13). Des études ont pu constater une perturbation de la fonction thyroïdienne (14) et du métabolisme avec apparition d'obésité notamment (15) (4) (16) (17).

D'autres effets toxiques ont pu être mis en évidence :

- Trouble du développement psychomoteur (18)
- Augmentation de l'apparition d'asthme (19) (18)
- Hépatomégalie et néphropathie.(1) (9) (10) (13).

Ces effets ont principalement été retrouvés chez l'animal, en particulier chez le rat. Peu d'études démontrent ces effets chez l'homme (13) (20).

C. Voies de contamination :

Toutes les voies de contamination humaine sont concernées mais la voie prédominante est l'absorption orale. De ce fait, les enfants sont très exposés à cause de leur comportement mainbouche, mais aussi les femmes enceintes, les travailleurs concernés par les secteurs d'activités employant des phtalates, et les hommes dans leur globalité (du fait de l'activité antiandrogénique des phtalates) (21) (22) (23).

D. Règlementation:

Plusieurs phtalates ont été classés « substances hautement préoccupantes » (Substance of Very High Concern : SVHC) par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (European Chemical Agency : ECHA) en leur qualité de perturbateur endocrinien (PE) et de substance toxique pour la reproduction (24).

Il s'agit du :

- DIBP : phtalate de di-isobutyle

- BBP : phtalate de benzyle et butyle

- DBP : phtalate de di-n-butyle

DEHP : bis(2-ethylhexyl)phtalate

- DCHP: dicyclohexylphtalate

- DPP : dipentylphtalate

DMEP : Bis(2-methoxyethyl)phtalate

n-pentyl-isopentylphtalate

- DIPP: di-isopentylphtalate.

Ces composés sont ainsi réglementés dans le cadre de REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques) mais restent par ailleurs autorisés dans d'autres réglementations sectorielles pour certaines applications (matériaux au contact des denrées alimentaires par exemple) (2)

Du fait de leur production et de leur utilisation importante, ces molécules font également l'objet d'un plan d'action continu communautaire (Community Rolling Action Plan : CoRAP) qui permet un réexamen annuel de ces substances (25).

Enfin, il n'existe de valeur toxicologique de référence (VTR) que pour certains phtalates alors que l'utilisation d'autres comme le DnOP (phtalate de di-n-octyle), le DMP (phtalate de de diméthyle) ou le DnNP (phtalate de di-n-nonyle) reste soumise à restriction dans les objets de

puériculture et les produits en contact avec l'alimentation (26) (27) (28) (2).

E. Objectifs de l'étude :

1. Objectif principal:

L'objectif est de construire un protocole d'étude validé scientifiquement afin de connaître l'imprégnation en phtalates et de leurs métabolites des habitants de Grande-Synthe par dosage urinaire.

2. Objectifs secondaires:

Ces niveaux d'imprégnation pourront être comparés aux études déjà réalisées par dosage urinaire dans d'autres pays comme l'Allemagne (GerES-IV : German Environmental Survey) (29), la Belgique (FLEHS : The Flemish Environment and Health Study) (30), les Etats-Unis (NHANES : National Health and Nutrition Examination Survey) (31) ou l'Union Européenne (DERMOCOPHES-COPHES COPHES : Consortium to Perform Human Biomonitoring on a European Scale ; DEMOCOPHES : DEMOnstration of a study to COordinate and Perform Human biomonitoring on a European Scale) (32) (33).

Une enquête sur les habitudes de vie sera menée.

Une campagne de prévention pourra ainsi être menée et son impact évalué. Cette étude pourrait permettre de justifier l'intérêt de mesures de prévention.

De plus, l'impact médiatique de cette étude permettra de sensibiliser la population générale et le corps médical aux polluants auxquels la population est exposée.

II- <u>Méthode</u>:

A. Création d'un comité scientifique :

Un comité scientifique a été fondé pour construire le protocole de l'étude.

Le protocole de l'étude a été construit au cours de réunions du comité scientifique qui ont eu lieu tous les 2 mois du 18/07/18 au 02/07/19.

A chaque réunion ont été débattues les formalités de l'étude.

Les choix ont été faits à l'aide de présentations des participants.

B. Dropbox : partage des données :

Une dropbox a été mise en place pour échanger des documents entre les membres du comité scientifique et permettre leurs corrections.

C. Protocole suivi:

L'étude a suivi le protocole SPIRIT. (34)

D. Modalités de recrutement :

Les participants seront recrutés grâce à une campagne d'information menée par le service communication de la ville de Grande-Synthe.

Une fois l'accord du CPP reçu, une communication sera mise en place sous la forme d'un communiqué qui paraîtra dans le journal de la ville de Grande-Synthe et d'affiches diffusées dans la commune.

E. Méthode de mesure et recueil d'information :

1. Questionnaire sur les habitudes de vie :

Chaque participant répondra à un questionnaire concernant ses habitudes de vie qui sera mis en forme grâce à google forms.

2. Informations recueillies:

Pour chaque participant, l'âge, le sexe, le poids et la taille seront recueillis.

Leur IMC (indice de masse corporelle) sera mesuré selon la formule de Quetelet :

$$IMC = \frac{poids (kg)}{taille (m)2}$$

Puis le patient délivrera un échantillon urinaire de 30mL (millilitres) dans un flacon en verre pour éviter les contaminations par les phtalates.

3. Méthode d'analyse des échantillons :

Une extraction liquide-liquide des phtalates libres ou après glucurono-conjugaison sera réalisée, puis une analyse par chromatographie gazeuse couplée à la spectrophotométrie de masse en tandem (GC-MS/MS: gas chromatography-mass spectrometry) et par chromatographie liquide couplée à un détecteur temps de vol (LC-MS-QTOF: quadrupole time-

of-flight liquid chromatography with mass spectrometry) des phtalates et leurs métabolites sera réalisée. Les chromatogrammes seront analysés.



Figure 1: chromatographe en phase gazeuse.

F. Aspect statistique:

1. Calcul du nombre de sujets nécessaires :

S'agissant d'une étude prospective, aucune donnée n'est disponible quant à la variabilité des paramètres mesurés et il n'existe pas à ce jour de niveau de base de l'exposition des populations aux phtalates. Toutefois, les études de la littérature sur le dosage en population des phtalates dans les urines sont généralement réalisées à partir d'échantillons d'un minimum de 100 personnes (35) (36) (37) (38) (39) (40).

2. Méthode statistique :

Pour les questionnaires sur les habitudes de vie, les variables qualitatives seront décrites

par leur fréquence. Les données seront analysées par sous-groupes (sexe, classe d'âge, catégorie socio-professionnelle) et comparées aux données Insee disponibles (41). Les tests de comparaison de fréquence (Khi-2) seront effectués au risque de première espèce 5% (p<0.05).

Pour les dosages urinaires des phtalates et de leurs métabolites, les résultats seront décrits par la moyenne et sa déviation standard, en utilisant une méthode de quantification par étalonnage interne. Les teneurs moyennes en phtalates urinaires seront approximées par calcul de l'intervalle de confiance à 95%. Les comparaisons entre les groupes formés grâce aux questionnaires sur les habitudes de vie seront effectuées par approche paramétrique (test t de Student, ANOVA, P<0,05) après validation des conditions de normalité (test de Shapiro-Wilk) et d'homoscédascité (test de Levene). Dans le cas où les conditions de normalité ne seraient pas respectées, l'étude sera réalisée en non-paramétrique grâce au test de Ude Mnn Whitney et au test de Kruskal-Wallis (p<0,05).

Enfin, des corrélations entre les niveaux d'imprégnation en phtalates et les différents paramètres mesurés seront réalisées.

Toutes les analyses seront réalisées avec le logiciel SPSS 20.0 (IBM France) et Prism 7.05 (GraphPAd Software, USA) à l'ULCO.

G. Modalités réglementaires :

1. Recueil du consentement éclairé :

En premier lieu, chaque participant devra donner son consentement éclairé.

2. Comité de protection des personnes :

Une demande a été envoyée au CPP le CPP le 16 avril 2019 sous le numéro de dossier 19.04.16.59918, numéro national 2019-A01106-51.

3. CNIL:

Le questionnaire sur les traits de vie sera soumis à la CNIL après accord du CPP.

III-Résultats :

A. Comité scientifique :

Un comité scientifique a été fondé, composé de médecins, pédiatres, membres

d'associations et élus locaux. (Liste des participants : annexe 1).

B. Déroulement des réunions du comité scientifique :

Réunion du 18/07/18 :			
Ordre du jour :	Premier contact entre les différents médecins du comité		
	scientifique (liste des participants : annexe 1).		
Points exposés lors	Echange sur l'intérêt commun pour les perturbateurs		
de la réunion :	endocriniens.		
Questions de	Définir quelle type d'étude concernant les perturbateurs		
recherche pour la	endocriniens nous souhaitons réaliser.		
séance prochaine :			

Réunion du 13/09/18 :		
Ordre du jour :	- Définir la question de recherche	
	- Définir le type de prélèvement à choisir.	
	- La mairie de Grande-Synthe cautionne-t-elle une	
	étude sur sa population ?	
	- Formalités légales.	
Points exposés lors	- Il a été décidé de travailler sur le sujet des phtalates	
de la réunion :	car aucune campagne d'information n'a encore été	
	réalisée à ce sujet à Grande-Synthe par l'ESL.	
	- Il a été décidé de réaliser des prélèvements	
	urinaires.	
	- Cette nouvelle étude, financée par la mairie de	
	Grande-Synthe, a été votée au conseil municipal du	
	mois de juin 2018.	
	- L'ensemble du comité scientifique a validé la	

	nécessité d'avoir l'accord des autorités compétentes pour la réalisation de cette étude : CPP, CNIL.
Questions de	- Calculer le nombre de sujets nécessaires.
recherche pour la	- Définir quel laboratoire pourrait intervenir dans
séance prochaine :	l'analyse des prélèvements.

Réunion du 04/10/18 :		
Ordre du jour :	 Contenant du prélèvement Calcul du nombre de sujets nécessaires Lieu des interventions Définir le laboratoire qui interviendra dans les analyses. Définir le titre de l'étude 	
Points exposés lors de la réunion :	 Des contenants en verre seront utilisés. Le calcul du nombre de sujet nécessaires sera fait par l'ULCO. Les interventions auront lieu sur le site de l'ESL. Le laboratoire de l'Université du Littoral de Dunkerque s'est porté volontaire pour analyser les prélèvements. L'étude se nommera : imprégnation en phtalates des habitants de la ville de Grande-Synthe par prélèvement urinaire. 	
Questions de recherche pour la	- Débuter l'écriture du protocole afin d'obtenir l'accord du CPP	

séance prochaine :

- Calculer le nombre de sujets nécessaires
- Demande des participants du comité scientifique d'élaborer une présentation afin de connaître les sources de phtalates dans la vie quotidienne, les voies de contamination, leurs propriétés toxicologiques.
- Définir le financeur.
- Définir les phtalates qui seront étudiés dans l'étude.
- Définir les responsables scientifiques.

Réunion du 08/11/18 :

Ordre du jour :

- Demander un devis au laboratoire de l'ULCO.
- Choix des phtalates à étudier.
- Début de l'écriture de la trame CPP
- Définition des responsabilités de chacun.

Points exposés lors de la réunion :

- Un devis est demandé à l'ULCO afin de le soumettre à la mairie de Grande-Synthe qui finance en partie cette étude.
- Les participants au comité scientifique demandent une présentation sur les phtalates afin de les aider à choisir ceux à inclure dans l'étude.
- La trame d'écriture du protocole CPP a été présentée par Mr Landkocz.
- Les représentants scientifiques sont décrits ci-

		dessus (pages 8, 9 et 10).
Questions	de	- Etablir une présentation pour le comité scientifique
recherche pour	la	leur permettant de sélectionner les phtalates à
séance prochaine :		étudier.
		- Définir le plan de communication.

Réunion du 20/12/18 :		
Ordre du jour :	 Présentation aux participants du comité scientifique pour le choix des phtalates (annexe 2). Cartographie de recrutement lors d'une précédente campagne d'information. 	
Points exposés lors de la réunion :	 La présentation sur les phtalates a permis aux participants de : Mieux connaitre leur impact sur la santé humaine De justifier des prélèvements urinaires 	
	 Connaitre les voies de contamination Connaitre la toxicocinétique. Les différentes études internationales ont été énoncées ainsi que les phtalates qui y sont étudiés. 	
	 Les substances qui pourront être analysées dépendent des « kits » disponibles sur le marché. 	

	L'objectifs est d'obtenir des « kits » permettant une
	analyse comparable aux données déjà disponibles
	dans les études internationales.
	- Le recrutement lors d'une précédente campagne
	au sujet des phtalates à Grande-Synthe
	montre (figure 3) :
	 une bonne répartition géographique des participants
	• un recrutement représentatif de la
	population de Grande-Synthe. Il a été
	décidé de garder les mêmes modes
	d'information avec le service communication
	de Grande-Synthe.
Questions de	- Recherche des effets indésirables d'un
recherche pour la	prélèvement urinaire.
séance prochaine :	- Recherche des contre-indications à la réalisation
	de l'étude.
	- Apport des CV (curriculum vitae) des participants.
	- Débuter le flow chart.
	- Visite du laboratoire de l'ULCO.

Réunion du 02/04/19 :	
Ordre du jour :	- Visite du laboratoire de l'ULCO.
Points exposés lors de	- Le matériel utilisé lors de l'étude a été présenté au

la réunion :	comité scientifique.
	- Les contre-indications aux prélèvements urinaires
	ont été définies comme : la présence de sondes au
	niveau des voies urinaires.
	- L'effet indésirable mis en évidence est le risque de
	plaie par coupure.
	- Le contenant sera un pot en verre avec couvercle
	en aluminium.
Questions de	- Débuter la rédaction du questionnaire sur les
recherche pour la	habitudes de vie ;
séance prochaine :	- Rédiger la lettre d'information aux participants ;
	- Rédiger les consentements éclairés (personnes
	majeure et représentant légal si mineur).

Réunion du 02/07/2019 :		
Ordre du jour :	 Présentation de la lettre d'information aux participants (annexe 3) Présentation des formulaires de consentement éclairés (annexes 4 et 5) Présentation du questionnaire sur les habitudes de vie (annexe 6). 	
	- Présentation de la réponse du CPP (annexe 8).	
Points exposés lors de	- La mention « peut retirer son consentement à tout	
la réunion :	moment jusqu'à la parution des résultats » sera	
	ajoutée aux formulaires de consentement.	
	- Le questionnaire sur les habitudes de vie a été	

rédigé à partir d'exemples de questionnaires issues d'études déjà réalisées et de la présentation faites sur les phtalates (annexe 2) (35) (36) (37) (38) (39) (42) (40). Il a été soumis au CPP avec l'ensemble du protocole le 16/04/19. Le CPP (annexe 8) a répondu que certaines questions n'étaient pas pertinentes concernant les enfants. Il a recommandé de réaliser un questionnaire spécifique pour les enfants.

- Un nouveau questionnaire a été réalisé pour les enfants avec des questions propres (annexe 10).
 Un questionnaire adulte a été réalisé (annexe 9).
- Les questionnaires ont été réalisés sur google form et testés avec les participants au comité scientifique. Ce format a été choisi car permet un gain de temps et diminue le risque d'erreur de retranscription.
- Ces nouveaux questionnaires (annexe 9 et 10) ont été envoyés au CPP.
- Le CPP a demandé de justifier l'inclusion des patients prenant un traitement médical. Une réponse a été transmise au CPP informant que le statut malade ou non malade n'interférait pas dans déroulement de l'étude. Seuls quatre médicaments ont été identifiés par l'ANSM comme contenant des phtalates (43).Ces deux médicaments devraient peu intervenir dans le

	cadre de cette étude. Cette réponse a été		
	transmise au CPP.		
	- Le CPP a demandé à changer d'investigateur		
	principal. L'investigateur principal est Dr Landkocz.		
Questions de	Attente de la réponse du CPP pour la validation des		
recherche pour la	modifications du protocole.		
séance prochaine :			

C. Type d'étude et objectifs :

1. Type d'étude :

L'étude PAPOU est une étude prospective pilote basée sur un essai monocentrique non comparatif.

2. Objectif principal:

Rédiger un protocole d'étude scientifiquement valide afin de mesurer l'imprégnation en phtalates des habitants de la ville de Grande-Synthe grâce au dosage urinaire de certains phtalates et de leurs métabolites.

3. Objectifs secondaires:

Comparer l'imprégnation en phtalates des habitants de la ville de Grande-Synthe aux données des études européennes existantes.

Recueillir les habitudes de vie des habitants de la ville de Grande-Synthe par une enquête à l'aide d'un questionnaire (annexe 6).

D. Critères de jugement :

1. Critère de jugement principal :

Taux urinaire de phtalates des habitants de la ville de Grande-Synthe.

Les phtalates et les métabolites dosés sont les suivants :

Diphtalates	Monophtalates	Métabolites
Dimethylphtalate (DMP) Diethylphtalate (DEP) Diisobutylphtalate (DiBP) Di-n-butylphtalate (DBP) Di-(2-ethylhexyl) phtalate (DEHP) Benzyl-butyl-phtalate (BBP) Di-n-octylphtalate (DnOP) Di-n-nonylphtalate (DnNP) Di-isononylphtalate (DiNP)	Monomethylphtalate (MMP) Monoethylphtalate (MEP) Monobutylphtalate (MBP) Monoisobutylphtalate (MiBP) Monoethylhexylphtalate (MEHP) Monobenzylphtalate (MBZP) Monoisononylphtalates (MiNP)	Mono(2-ethyl-5oxoethyl)phtalate (MEOHP) Mono(2-ethyl-5hydroxyethyl)phtalate (MEHHP) Mono(2-ethyl-5carboxypentyl)phtalate (MECPP)

Les résultats seront rendus en ng.mL⁻¹ d'urine ainsi qu'en ng.µg⁻¹ de créatinine (ou unité similaire, par exemple en µg.g⁻¹).

2. Critère de jugement secondaire :

Un questionnaire sur les habitudes de vie (annexe 6) sera remis à chaque participant. Ce questionnaire sera soumis au CPP et à la CNIL et il sera mis en place un registre RGPD (registre général de protection des données). A la demande du CPP, le questionnaire a été modifié. Un questionnaire enfant et un questionnaire adulte ont été produits (annexe 9 et 10), (35) (36) (37) (38) (39) (42) (40).

E. Population étudiée :

1. Critères d'inclusion :

Les critères d'inclusion suivants devront être vérifiés lors de l'entretien précédent le prélèvement urinaire :

- Être résidant permanent de la ville de Grande-Synthe
- Être volontaire et âgé de plus de 3 ans
- Signature du consentement éclairé par le volontaire ou son représentant légal
- Répondre au questionnaire sur les habitudes de vie.

2. Critères d'exclusion :

L'absence de critère d'exclusion sera vérifiée lors de l'entretien précédent le prélèvement urinaire :

- Difficultés techniques ne permettant pas le prélèvement (personne majeure n'arrivant pas à réaliser le prélèvement seule, local des toilettes en maintenance ne permettant pas la réalisation du prélèvement sur le site de l'ESL);

Port de prothèse urinaire.

3. Modalités de recrutement :

Les volontaires participants à l'étude seront recrutés par l'ESL grâce à une communication spécifique mise en place par la ville de Grande-Synthe après avoir obtenu l'accord du protocole par le CPP. Une information sera délivrée dans le journal de la ville de Grande-Synthe et des affiches seront diffusées dans la ville.

Le recrutement et l'inclusion dans l'étude se feront dès le mois suivant l'accord du CPP et se poursuivront jusqu'à atteindre les critères fixés et pour une durée maximale de 12 mois.

4. Modalités de sortie de l'étude :

Les participants pourront retirer leur consentement et demander à sortir de l'étude à n'importe quel moment et quelle qu'en soit la raison jusqu'à la parution des résultats.

L'investigateur pourra interrompre temporairement ou définitivement la participation d'un participant pour toute raison qui servirait au mieux les intérêts du participant.

5. Modalités de suivi :

Aucun suivi des participants n'est prévu. Seul le prélèvement urinaire est réalisé lors de l'entretien et de la visite d'inclusion.

F. Méthode de mesure et recueil :

1. Modalités légales - consentement :

Chaque patient délivrera dans un premier temps son consentement éclairé (annexes 4 et 5).

2. Données recueillies - variables à mesurer :

En premier lieu, les participants répondront au questionnaire concernant leurs habitudes de vie (annexe 9 et 10), (35) (36) (37) (38) (39) (42) (40).

Leur IMC (indice de masse corporelle) sera mesuré selon la formule de Quetelet :

$$IMC = \frac{poids (kg)}{taille (m)2}$$

Puis le patient délivrera un échantillon urinaire dans un verre à pied stérile puis 30mL

seront prélevés (millilitres) dans un flacon en verre muni d'un couvercle en aluminium fourni par le laboratoire de l'ULCO.

Il s'agit d'un flacon en verre sodo-calcique muni d'un couvercle stérile en aluminium pour la fermeture. Ce flacon a subi un traitement chimique et thermique (traitement chimique : THF/hexane 1 :9 v/v et traitement thermique : 400°C pendant 6h) et a été stérilisé (mis en emballage individuel puis traitement à 121°C pendant 20 minutes en autoclave).

Extraction liquide-liquide des phtalates libres ou après glucurono-conjugaison, puis analyse par chromatographie gazeuse couplée à la spectrophotométrie de masse en tandem (GC-MS/MS) et par chromatographie liquide couplée à un détecteur temps de vol (LC-MS-QTOF) des phtalates et leurs métabolites. Analyse des chromatogrammes.

3. Mesures pour éviter les biais :

Afin d'éviter les biais de recrutement, une cartographie de localisation des volontaires sera réalisée avant chaque campagne de recrutement afin d'obtenir une répartition homogène des prélèvements sur la commune de Grande-Synthe. La campagne de communication s'ajustera en fonction du recrutement.

4. Effets indésirables :

Le prélèvement urinaire se fera à l'aide d'un flacon en verre, il existe de ce fait un risque de plaie par coupure.

G. Déroulement pratique de l'étude et durée prévue :

1. Inclusion:

Des campagnes de communication seront réalisées sur la commune de Grande-Synthe, en partenariat avec le service communication de la ville et via ses réseaux de distribution des informations à la population.

La vérification des critères d'inclusion et d'exclusion, l'obtention du consentement après information éclairée et présentation de l'étude ainsi que le recueil urinaire se feront sur rendezvous à l'ESL.

2. Modalités de prise en charge des participants :

Les sujets ayant décidé de participer à l'étude seront reçus individuellement à l'ESL sur rendez-vous afin de remplir le questionnaire sur les habitudes de vie (annexe 9 et 10).

Ensuite seront mesurés leurs poids, taille et IMC à l'ESL.

Puis le recueil d'urine sera fait par le patient lui-même à l'ESL dans des locaux qui respectent l'intimité de chacun (toilettes homme et femme séparés, porte des toilettes fermant à clef). L'ensemble des données seront recueillies lors d'un seul et même rendez-vous afin de favoriser le recueil de l'ensemble des données nécessaires à l'étude et afin d'éviter les perdus de vue.

3. Modalités de prise en charge et de conservation des prélèvements :

Les échantillons d'urine seront conditionnés, transportés de l'ESL à l'UCEIV dans une glacière isotherme puis stockés à l'UCEIV à -86°C.

L'UCEIV conservera les échantillons urinaires, analysera leur teneur en phtalates et traitera les données statistiques.

4. Identification des données à recueillir :

Les informations concernant les participants seront anonymisées lors de la visite à l'ESL.

L'anonymisation se fera grâce au codage suivant : 1^{ère} lettre du nom + 1^{ère} lettre du prénom + code 3 chiffres de 001 à 200.

Les données recueillies, en plus du questionnaire et du prélèvement urinaire seront : âge, sexe, calcul de l'IMC.

5. Suivi des participants :

Aucun suivi des participants n'est prévu.

6. Durée de l'étude :

Durée de la période d'inclusion : 12 mois.

Durée de participation de chaque participant : une visite unique de 30 min à 1h.

Durée totale prévisionnelle de la recherche : 36 mois.

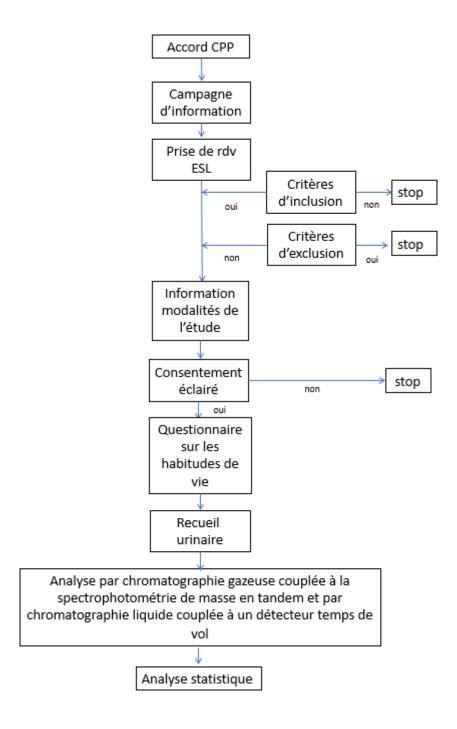


Figure 2: flow chart de l'étude.

H. Aspects statistiques:

1. Calcul du nombre de sujets nécessaires :

Un échantillon de 200 personnes a été estimé nécessaire pour le déroulement de l'étude.

4. Méthode statistique :

Pour les questionnaires sur les habitudes de vie (annexe 9 et 10), les variables qualitatives seront décrites par leur fréquence. Les données seront analysées par sous-groupes (sexe,

classe d'âge, catégorie socio-professionnelle) et comparées aux données Insee. Les tests de comparaison de fréquence (Khi-2) seront effectués au risque de première espèce 5% (p<0,05).

Pour les dosages urinaires des phtalates et de leurs métabolites, les résultats seront décrits par la moyenne et sa déviation standard, en utilisant une méthode de quantification par étalonnage interne. Les teneurs moyennes en phtalates urinaires seront approximées par calcul de l'intervalle de confiance à 95%. Les comparaisons entre les groupes formés grâce aux questionnaires sur les habitudes de vie seront effectuées par approche paramétrique (test t de Student, ANOVA, P<0,05) après validation des conditions de normalité (test de Shapiro-Wilk) et d'homoscédascité (test de Levene). Dans le cas où les conditions de normalité ne seraient pas respectées, l'étude sera réalisée en non-paramétrique grâce au test de Ude Mnn Whitney et au test de Kruskal-Wallis (p<0,05).

Enfin, des corrélations entre les niveaux d'imprégnation en phtalates et les différents paramètres mesurés seront réalisées.

Toutes les analyses seront réalisées sous la responsabilité de Mr Yann LANDKOCZ, avec le logiciel SPSS 20.0 (IBM France) et Prism 7.05 (GraphPAd Software, USA) à l'ULCO.

5. Résultats attendus :

Il est prévu d'inclure dans cette étude 200 volontaires sur la commune de Grande-Synthe.

Les tests seront effectués au risque de première espèce 5% (p<0,05).

S'il s'avérait qu'une donnée soit considérée comme non valide, le participant serait retiré de l'étude.

Une donnée pourrait être considérée comme non valide si :

- Le conditionnement de l'échantillon n'avait pas permis sa conservation (casse, fuite, insuffisance de volume urinaire, erreur lors de sa manipulation)
- Erreur d'étiquetage.

6. Communication des résultats :

Les résultats seront rendus à l'issue de l'étude de manière collective. Aucun participant

ne recevra de résultat individuel.

I. Aspects réglementaires et éthiques :

1. Responsables de l'étude :

• Promoteur:

L'Espace santé du littoral est garant des démarches éthiques du projet.

Investigateur principal :

Landkocz Yann, toxicologue à l'Université du Littoral-Côte d'Opale de Dunkerque

Investigateurs secondaires :

Elise Vanandruel, coordinatrice à l'ESL

Professeur Ledoux Frédéric, UCEIV EA4492

Moffelein Audrey, interne de médecine générale Université Lille Droit et santé.

2. Cahier d'observation :

Tout évènement indésirable grave (EIG) observé lors de l'étude sera retranscrit dans le cahier d'observation.

Il s'agira d'un cahier d'observation papier.

Les investigateurs notifieront dans les 24h au promoteur les évènements indésirables survenus. Il y sera précisé la date de survenue, une description, la durée, le mode de résolution, l'étiologie, les décisions prises. Le promoteur déclarera à l'ANSM et au CPP les effets indésirables dans un délai de 15 jours.

Les cahiers d'observation seront conservés pendant 15 ans par l'investigateur.

3. Archivage de documents :

Tous les documents relatifs à l'étude seront conservés pendant 15 ans après clôture de l'étude par chaque investigateur.

Les cahiers d'observation orignaux contenant les données manuscrites seront transmis

au promoteur. Les documents suivants seront archivés par le promoteur pendant une durée de 15 ans à dater de la fin de l'étude :

- Version finale du protocole
- Cahiers d'observation originaux
- Formulaires d'avis des autorités compétentes
- Courriers échangés entre le promoteur et l'investigateur
- Les curriculum vitae des investigateurs.

Tous ces documents seront archivés par le promoteur dans une pièce réservée à cet effet dont l'accès est contrôlé par la personne responsable de l'archivage.

4. Confidentialité des données :

Le traitement des données sera réalisé dans les conditions définies par la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (CNIL). Les données recueillies au cours de l'étude seront rendues anonymes grâce au codage décrit ci-dessus. Seules les personnes directement impliquées dans l'études seront habilitées à intervenir sur ces fichiers.

5. Accord du CPP (comité de protection des personnes) :

La version 0.0.1 du 09/05/19 du protocole a été envoyée au CPP le 16 avril 2019 sous le numéro de dossier 19.04.16.59918, numéro national 2019-A01106-51.

Le CPP a émis un premier avis le 5 juin 2019 (annexe 8).

Il demandait:

- De réaliser un questionnaire spécifique pour les enfants (annexe 10) afin que les questions soient pertinentes pour leur âge ;
- De justifier l'inclusion de patients ayant un traitement médical. Le comité scientifique a répondu que la prise d'un traitement n'interférait pas dans le déroulement de l'étude. Seuls 4 médicaments ont été signalés par l'ANSM comme contenant des phtalates (43) et ceux-ci devraient avoir une interférence mineure dans le déroulement de cette étude

car sont spécialisés;

- De modifier l'investigateur principal qui sera le Dr Landkocz.

La version 0.0.2 du 14/06/19, contenant ses modifications, a été rendue au CPP et a été validée le 3 juillet 2019 (annexe 11).

6. Déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés) :

Une fois l'accord du CPP reçu, le protocole complet sera déclaré à la CNIL. Un registre RGPD sera réalisé.

7. Lettre d'information et consentement écrit du patient :

Une information complète et loyale sera fournie en termes compréhensibles aux participants répondants aux critères d'inclusion. Une lettre d'information (annexe 3) sera remise au participant ou à son représentant légal. Cette lettre précise les objectifs, les méthodes, la durée de participation, les risques encourus. Elle rappelle que le participant peut refuser, à tout moment et sans préjudice personnel, et retirer son consentement jusqu'à parution des résultats. L'investigateur ou son représentant répondra à toute question du participant au sujet de l'étude.

Un formulaire de consentement éclairé (annexe 4 et 5) sera rédigé pour recueillir l'accord écrit du participant ou de son représentant légal pour les mineurs.

8. Assurance:

Le promoteur a contracté une police d'assurance auprès de la compagnie GROUPAMA sous la référence n°163863730001 couvrant les participants de cette étude conformément à l'article L-1121-10 du Code de la santé publique aux risques encourus par les sujets pendant la durée de l'étude. Cette assurance couvre tous les intervenants de la recherche.

9. Comité de surveillance :

Aucun comité de surveillance n'a été mis en place dans la mesure où aucun traitement n'est administré au patient et qu'aucun suivi n'est nécessaire à l'issue du recueil des données.

J. Calcul des coûts :

Un devis a été établi par l'ULCO et remis à la Mairie de Grande-Synthe, celui-ci concerne

la participation aux frais de recherche et n'inclus pas l'ensemble des coûts de l'étude (annexe 7). En effet, le laboratoire appartenant à l'ULCO, l'ULCO participe aux frais de recherche en tant que tutelle. De plus, certains participants au comité scientifique sont rémunérés car embauchés par l'ESL et l'ULCO, leur salaire n'a pas été pris en compte dans le calcul des coûts.

IV- Discussion:

Cette étude a permis la construction d'un protocole valide scientifiquement permettant de mesurer l'imprégnation en phtalates des habitants de la ville de Grande-Synthe par prélèvement urinaire.

A. Forces de l'étude :

Le protocole de l'étude a été rédigé selon les critères du protocole SPIRIT qui ont été respectés tout au long de sa rédaction (annexe 8).

Lors des réunions du comité scientifique a été débattu le choix de la matrice à prélever. Un prélèvement capillaire permettait d'avoir un profil d'exposition aux phtalates plus ancien qu'un prélèvement urinaire. De plus, un prélèvement capillaire permettait d'avoir une moyenne d'imprégnation alors que les prélèvements urinaires témoignent d'une imprégnation récente du fait de leur métabolisme rapide. Un prélèvement urinaire a toutefois été jugé moins invasif qu'un prélèvement capillaire (44). De plus, les études internationales se basent principalement sur des échantillons urinaires (32) (33) (45) (31) (30). Afin de pouvoir être comparable, les échantillons urinaires ont été retenus.

Les techniques d'analyse par chromatographie gazeuse couplée en spectrophotométrie de masse en tandem et chromatographie liquide couplée à un détecteur de temps de vol ont été choisies car permettent une quantification précise. Elles permettent la détection des composés présents à de faibles niveaux de concentration dans les matrices (46) (47). De plus, ces deux appareils d'analyses étaient disponibles au laboratoire de l'Université du littoral côte d'opale.

Il a été choisi d'inclure les participants à partir de l'âge de 3 ans afin que la continence soit acquise, le but étant d'être le moins invasif possible dans le recueil urinaire.

Les contenants habituels de laboratoire sont composés de plastique. De ce fait, il a été choisi d'utiliser pour le recueil des urines des contenants en verre afin d'éviter tout risque de contamination. Par ailleurs, l'exclusion des patients porteurs de prothèses urinaires avait ce même but.

Lors d'une précédente campagne d'information menée par Grande-Synthe sur le sujet des perturbateurs endocriniens, le service communication de la ville avait réalisé une campagne de recrutement dont les méthodes avaient permis un recrutement homogène sur le territoire.

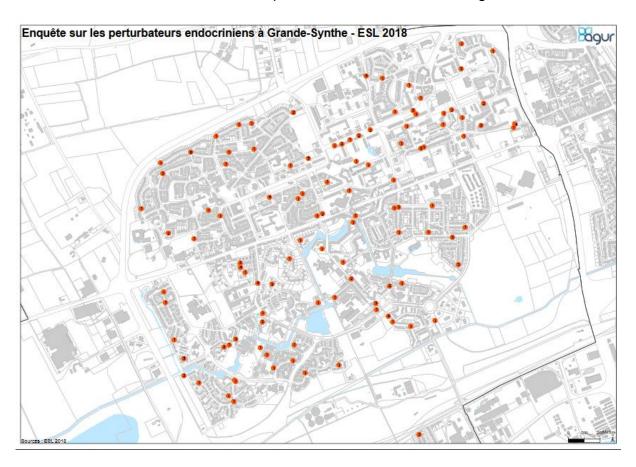


Figure 3 : population recrutée lors d'une précédente étude réalisée par la ville de Grande-Synthe.

De ce fait, il a été choisi de procéder aux mêmes méthodes d'information de la population pour le recrutement des participants pour cette étude.

B. Limites de l'étude :

Certains participants du comité scientifique appartiennent au conseil municipal de Grande-Synthe. La mairie de Grande-Synthe participant au financement de l'étude, il pourrait y avoir conflit d'intérêt.

Il n'a pas été possible de calculer le nombre de sujets nécessaire car actuellement, il n'existe pas de valeur de référence d'exposition aux phtalates dans la population générale. Le nombre de sujets recrutés dans des études similaires a donc été utilisé.

Le recrutement des participants se faisant sur la base du volontariat pourrait constituer un biais de sélection. En effet, les personnes se sentant concernées pourraient avoir des caractéristiques différentes des personnes ayant choisies de ne pas y participer. Par exemple, les volontaires pourraient avoir reçu une information sur les phtalates et seraient moins exposés s'ils appliquent certaines recommandations.

Le questionnaire sur les habitudes de vie (annexe 9 et 10) est uniquement déclaratif. Un éventuel biais de mémorisation pourrait intervenir lors de son administration. Le questionnaire enfant sera administré jusque 18 ans, or, certaines pratiques cosmétiques attribuées aux adultes peuvent exister chez les adolescents. Il a été discuté d'administrer le questionnaire enfant jusque l'âge de 12 ans (entrée au collège) puis le questionnaire adulte à partir de 12 ans. Cet avis pourra être discuté avec le CPP.

Un biais de confusion pourrait intervenir dans le cadre de particularités locales. L'étude se déroule dans la région dunkerquoise où les festivités du carnaval de Dunkerque sont largement suivies par la population. Au cours de ses festivités, la population a pour coutume de se maquiller. Le maquillage peut contenir certains phtalates. Les participants recrutés pourraient avoir été plus exposés à cette période aux phtalates qu'à une autre période.

Un biais de confusion pourrait intervenir si certains participants prenaient de manière régulière les traitements reconnus par l'ANSM comme contenant des phtalates.

Version 0.0.2 du 14/06/19.

V- Annexes:

A. Annexe 1 : Liste des participants au comité scientifique :

Mr BERTHE Pascal, ville de Grande-Synthe, service relations presse et publiques

Mme BONIN Monique, adjointe du Maire de Dunkerque déléguée à la politique locale de santé Dunkerque

Mme DEROO Brigitte, directrice de l'espace santé du littoral

Mme HUTRERER Isabel, ville de Grande-Synthe

Mr LANDKOCZ Yann, toxicologue statisticien à l'université du littoral

Mme LELIEUR Evelyne, membre du réseau environnement santé Hauts de France

Mme LEVIN Valérie, directrice de la communication de la ville de Grande-Synthe

Dr LOUYOT Judith, médecin généraliste, membre de générations futures

Mme MEGRET Chloé, animatrice environnement

Mme MOFFELEIN Audrey, interne de médecine générale

Mme VANANDRUEL Elise, coordinatrice de l'espace santé du littoral

Dr VERLET Erick, endocrinologue, ancien chef du service d'endocrinologie du centre hospitalier de Dunkerque

Dr WEIL Jacques, pédiatre au centre hospitalier régional universitaire de Lille.

B. Annexe 2 : Présentation faite au comité scientifique : phtalates, toxicologie et risque sanitaire :



Définition d'un phtalate

Produit chimique dérivant de l'acide phtalique sous forme de sels ou d'ester

Les ramification R^1 et R^2 peuvent être identiques ou différentes R^1 et R^2 permettent de définir le nom du phtalate

- Utilisé majoritairement dans les PVC, sans être chimiquement lié pour donner sa souplesse (PVC semi-rigide et souple)
- ▶ Peut représenter 50% en masse du PVC pour les plastiques les plus souples

Utilisation et classification règlementaire

- Utilisés depuis les années 1950
- Majoritairement retrouvés dans les PVC mais aussi dans les cosmétiques, les dispositifs médicaux, ...
- Production mondiale estimée à 3 millions de tonnes par an
 - ▶ dont 100 000 tonnes pour la France.
- Nombreux congénères classés CMR (Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique)
 - ▶ H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au développement
- ▶ Classé SVHC : substance extrêmement préoccupante par l'Union Européenne
- ▶ POP → Polluant Organique Persistant selon la définition de la convention de Stockholm
- Classé H400 : très toxique pour les organismes aquatiques



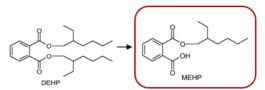


Métabolisation des phtalates

- Les DI-phtalates sont métabolisés en MONO-phtalate
- Exemple du Di-(EthylHexyl)Phtalate (DEHP) → Mono-(EthylHexyl)Phtalate (MEHR)

Métabolisation des phtalates

- Les DI-phtalates sont métabolisés en MONO-phtalate
- ► Exemple du Di-(EthylHexyl)Phtalate (DEHP) → Mono-(EthylHexyl)Phtalate (MEHP)



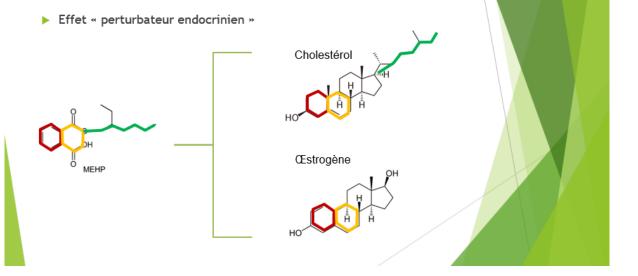
Forme toxique et Perturbateur Endocrinien

Mécanisme d'action des phtalates

▶ Effet « perturbateur endocrinien »

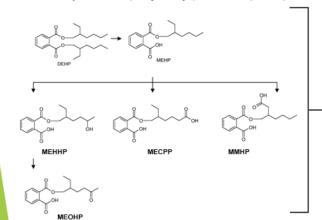
Œstrogène

Mécanisme d'action des phtalates



Métabolisation des phtalates

- Les DI-phtalates sont métabolisés en MONO-phtalate
- Exemple du Di-(EthylHexyl)Phtalate (DEHP) → Mono-(EthylHexyl)Phtalate (MEHP)



MEHP : phtalate de mono(2-éthylhexyle)

MEOHP: mono(2ethyl-5-oxohexyl)-phtalate

MEHHP: mono(2-ethyl-5-hydrohexyl)-phtalate

MMHP : mono(2- carboxymethylhexyl)-phtalate

MECPP: mono(2-ethyl-5carboxypentyl)-phtalate

Métabolisation de 24h à 7 jours

Métabolisation des phtalates

- Les DI-phtalates sont métabolisés en MONO-phtalate
- Métabolites finaux
 - acide phtalique (non-spécifique)
 - ▶ alcool \rightarrow acide \rightarrow CO₂ (dépend des groupement R¹ et R²)
- Excrétion urinaire sous forme libre ou glucuro-conjuguée
 - ▶ 80 % chez l'homme
 - ► Glucuro-conjugaison fonctionnelle à partir du 3ème mois



- <u>Voie orale</u>: ingestion +++ (favorisée par le comportement main-bouche des jeunes enfants)
- ▶ <u>Voie cutanée</u> : exposition des muqueuses
- Voie respiratoire : inhalation
- Voie parentérale
- ▶ Voie transplacentaire



Effets potentiels:

Appareil reproducteur mâle : effet anti-androgénique

Effets retrouvés dans les études sur le rats, non démontrés chez l'homme, non démontrés dans les études sur les xénogreffes

- Numero distance anogénitale à la naissance
- Hypospadias
- Cryptorchidie
- Diminution de la longueur du pénis
- Diminution du poids de la prostate
- 🔨 Altération des paramètres du sperme, augmentation de la fragmentation de l'ADN des gamètes
- Modification des taux de testostérone et de LH
- Agrégation des cellules de Leydig, diminution de la prolifération des cellules de Sertoli, gonocytes multinucléés
- Appareil reproducteur féminin: Effet retrouvés chez le rats, non retrouvés chez la femme
- Nodification de l'âge de la puberté
- Augmentation du poids des ovaires et de l'utérus
- Augmentation du taux d'oestrogènes
- Diminution du poids da naissance
- Accouchement prématuré
- ► Toxicité d'organe :
- Hépatomégalie
- néphropathies
- Fonction thyroidienne : manque de données

Dysthyroïdies, diminution synthèse de T3 et T4

- Développement :
- Retard moteur, trouble du comportement, troubles auditifs
- Pulmonaires :
- Allergie, asthme
- Métabolisme / obésité :
- activateur de la lipogenèse
- Augmente le stress oxydatif, interfère avec les récepteurs de l'insuline, augmente l'insulinorésistance
- ► <u>Cancérogène</u>: augmentation des cancers hormonodépendants, du seins et testicules.
- Effet cocktail :
- Exposition multivoies
- Exposition multi-phtalates
- Exposition multi-composés
- ₹ ...

Population à risque

Femme enceinte - fœtus:

Organes en développement

Nourrisson - enfant :

Mains- sol Portage à la bouche

► Homme:

Activité anti-androgénique

Travailleurs

Synthèse chimique des phtalates Usines utilisant des phtalates



Phtalates et leurs métabolites retrouvés dans les études :

- ► ELFE (France)
- ▶ Gers IV (Allemagne)
- DEMOCOPHES (17 pays européens)
- NAHNES (USA)
- ► FLEHS (Belgique)
- ► FANTOM (République Tchèque)
- ► ECHA (european chemical agency)



production européenne en 2007 : 341 000 tonnes

Interdit dans les jouets et matériel de puériculture Reconnu SVHC toxique pour la reproduction et PE

Secteur d'utilisation	Utilisation quotidienne
Peinture, vernis, encre, laques, colles	
papier	antimousse
Bâtiment et construction	 Bâtis de fenêtre Canalisation Goulotte électrique Revêtement de sol, mural, toiture Pâte d'isolation Robinetterie Fils de tension Grillage et panneaux rigides
Automobile	Étanchéité Cuirs synthétique Bas de caisse Cendrier Tapis de voiture

DEHP: phtalate de bis-(2-éthylhexyle)

Secteur d'utilisation	Utilisation quotidienne
• emballages	Alimentaires Hors alimentaires
Matériel médical	Poche de sang Matériel de dialyse Respirateur artificiel
• textile	 ameublement : literie Imperméables Chaussures Gants plastiques tapis
Jouets, loisir	 Palmes, masque de plongée Zodiac, matelas pneumatique
Électrique et électronique	 Fils et câbles Adaptateurs, souris, claviers, casques, lecteurs MP3
cosmétique	Kits de manucure Mélange parfumant

DEHP: phtalate de bis-(2-éthylhexyle)

Secteur d'utilisation	Utilisation quotidienne	
• autres	 Outillage Fourniture scolaires : classeurs, trousse, poches Pochettes pour ordinateur Parapluie Portables et tablettes Balances Mobilier de jardin Machine à coudre Films photographique 	
Matières colorantes		
Produits phytosanitaires		
Produits ménagers	détergent	

DEHP: toxicocinétique

- Absorption :
- voie orale
- voie cutanée (moindre)
- Inhalation

Pas d'accumulation dans les tissus

- Excrétion: urinaire et fécale en majorité en 24h (80%)
- Métabolites :
- MEHP : phtalate de mono(2-éthylhexyle)
- MEOHP: mono(2ethyl-5-oxohexyl)-phtalate
- MEHHP: mono(2-ethyl-5-hydrohexyl)-phtalate
- MOMHP: mono(2- carboxymethylhexyl)-phtalate
- MECPP: mono(2-ethyl-5carbixypentyl)-phtalate



DEHP: toxicocinétique

- Phtalate le plus étudié
- Valeur toxique de référence disponible

phtalate de bis(2-éthylhexyle) (DEHP) n°CAS : 117-81-7			
Effet critique	Dose critique*	UF	VTR
Anomalies développementales des organes reproducteurs mâles Etude multi générationnelle Wolfe and Layton (2003)	LOAEL = 14 mg.kg ⁻¹ .j ⁻¹ NOAEL = 5 mg.kg ⁻¹ .j ⁻¹	100 UF _A 10 UF _H 10	0,05 mg.kg ⁻¹ .j ⁻¹

DIBP: phtalate de Diisobutyle

Interdit dans les cosmétiques reconnu SHVC toxique pour la reproduction et PE

Secteur d'utilisation	Utilisation quotidienne
 Industrie des matières plastiques Produits de consommation courante 	Alimentaire : Boites pour four micro-ondes, bec des tasses enfants, vaisselles jetable, bouteille d'eau fournitures scolaires poignets de vélo Casques audio
Chimie	Bâtiment : mastics, revêtements anti-dérapant, résine époxyde, colles, peintures, vernis Alimentaires : encres d'impression pour emballages alimentaires
Industrie du papier et cartonnage	Encre d'impression à destinée des emballages alimentaires Papier, carton
Bâtiment	Revêtement de sol, muraux antidérapant
Textile	Boutons, fermetures, étiquettes, paillettes, décors extérieurs
Colles, mastics	
Électrique, électrotechnique	Cordon d'alimentation Câbles électriques

DIBP: phtalate de Diisobutyle

Secteur d'utilisation	Utilisation quotidienne
Automobile	Câbles tapis de sols volant
Peinture, vernis, lasures	Produits de protection du bois Cire polish
Caoutchouc	
Cosmétique	• parfum
• Divers	Adoucissant Décoration Fluides pour embaumement- taxidermie
Biocide, phytosanitaire	Pesticide pour animaux Désinfectant Produits d'hygiène vétérinaire

DIBP: toxicocinétique

Absorption:

₹ Voie cutanée : importante

▶ Elimination : urines et selles

Pas d'accumulation significative dans les organes.

Métabolites :

MIBP: mono-isobutylphtalate

OH-MIBP: 30H-mono-méthylpropyl phtalate.



BBP: phtalate de benzyle et butyle puériculture et jouets Substance SVHC

Interdit dans cosmétiques et articles de puériculture et jouets Substance SVHC

Reconnu toxique pour la reproduction et PE

Secteur d'utilisation	Utilisation quotidienne
Bâtiment et construction	Revêtement de sols et mur Adhésifs pour le bois et matériaux de construction Enduits d'étanchéité et mastics : Double vitrage, isolation cadre de fenêtre Peintures, encres et laques pour la construction et le bois PVC rigide et caoutchouc : réservoirs et canalisations, revêtements et bacs
Textile	Tissus enduits pour l'ameublement Industrie du cuir : enduit le cuir dans le secteur bagagerie et accessoire Peinture d'impression textile
Automobile	tuyau de distribution Peinture, encre et laques adhésifs
Emballage	Films d'emballage alimentaires adhésifs
 Jouets 	Présents en tant qu'impureté
• Papier	Adhésifs Encres d'impression

BBP: toxicocinétique

- Absorption :
- 🤻 Orale : rapide, avec un phénomène de saturation apparaissant aux fortes doses ;
- Cutanée : limitée

₹

- Pas d'accumulation dans les tissus
- Excrétion: dans les urines et les fèces, sous forme de métabolites en 24h

 \triangleright

- Métabolites :
- nhtalate de monobutyle : MBuP ou MnBP majoritairement
- Alcool benzylique
- Acide hippurique
- phtalate de monobenzyle : MBeP ou MBzP
- Acide phtalique
- N-butanol



Interdit dans les jouets et articles de puériculture

Utilisation de 107 000 tonnes par an en Europe occidentale (95% dans PVC)

Secteur d'utilisation	Utilisation quotidienne
Médical	gants jetables
Automobile	chassis
Bâtiment et construction	 Revêtement étanche, revêtement de sol et mural Films, feuilles produits revêtus Planchers Toitures Tuyaux Colles et adhésifs Peinture laques, encres, mastics
• Jouet	
• Textile	Cuir synthétique Chaussure Tissus ameublement, induits, rideaux de douche Tapis synthétique habillement

DINP: phtalate de di-isononyle

Secteur d'utilisation	Utilisation quotidienne	
Emballage	Alimentaires : barquettes transparents, emballage individuel	
Pneumatiques	Loisirs : articles gonflables	
• Autres	Tapis de sport Meubles Bagages tuyaux flexibles Caoutchouc Pétrochimie: lubrifiants	
Électrique et électronique	Fils et câbles	

DINP: toxicocinétique

- Absorption :
- Voie orale : rapidement absorbé, métabolisé et distribué dans l'organisme, principalement dans le foie, les reins et le sang.
- Cutanée : faible
- Excrétion: urines et selles, sans accumulation dans les tissus après 72 heures.
- Métabolites :
- phtalate de mono-isononyle : MINP
- phtalate de mono-oxo-isononyle : MOINP majeurs
- 🔻 phtalate de mono-carboxy-isooctyle : MCIOP majeur
- phtalate de mono-hydroxy-isononyle : MHINP majeur

DBP: di-n-butyl-phtalate

Interdit dans les jouets et articles de puéricultures Interdit dans les cosmétiques Reconnu SHVC toxique pour la reproduction et PE

1% de la production totale de phtalate en Europe de l'ouest s'élevant à 1 million de tonne par an.

Secteur d'utilisation	Utilisation quotidienne	
Bâtiment et construction	 Colles et connexes Colorants Revêtements de sol Mastics, agents d'étanchéité, joints, mousse expansive Résine époxy 	
Caoutchouc et matières plastiques		
Métallurgie et mécanique	Manches de manivelles, valves, membranes, foreuse	
Cosmétique autrefois	 Parfumerie, émollients pour la peau Vernis à ongle, durciseur Laques pour cheveux 	
Peinture, vernis, encres	Impression en relief	
Entretien	Nettoyant ménager	
textile	Habillement, accessoires, chaussures, antimousse	

DBP: di-n-butyl-phtalate

Utilisation quotidienne
Meubles d'intérieur
Bas de caisse Anticorrosion colles
• arrosage
Alimentaire (cellophane)
Surtout par contamination de l'emballage pour les jouets Skis, planche à voile, raquettes, cannes à pêche, instruments de musique (résine époxy renforcée par fibre de verre)
Animaux, végétaux
Filtres de cigarettes Mélange d'arôme Matériaux inhibiteur de corrosion Fibres de verres

DBP: toxicocinétique

- Absorption :
- voie orale majoritaire
- cutanée
- Excrétion: urinaire majoritairement dans les 48h

Ę

- Métabolites :
- phtalate de monobutyle : MBP ,le principal
- mono-n-butyl-phtalate : MnBP secondaire
- mono-3-carboxypropyl-phtalate : MCPP secondaire
- mono-3-hydroxy-n-butyl-phtalate : MHBP secondaire



DEP: diethyl-phtalate toxicocinétique

- <u>absorption</u>:
- digestive principalement
- Cutanée
- <u>élimination</u>:
- Urinaire dans les 24h
- Métabolites :
- MEP : phtalate de monoéthyle



- 1. Connaissances relatives à la règlementation, à l'identification, aux propriétés chimiques, à la production et aux usages des composés de la famille des phtalates. Tome 1. Mars 2015. ANSES. Disponible sur: https://www.anses.fr/fr/system/files/SUBCHIM2009sa0331Ra-104.pdf
- 2. Connaissances relatives aux données de contamination et aux expositions par des composés de la famille des phtalates. Tome 2. Mars 2015. ANSES. Disponible sur: https://www.anses.fr/fr/system/files/SUBCHIM2009sa0331Ra-105.pdf
- 3. Connaissances relatives aux données de toxicité sur les composés de la famille des phtalates (tome 3) ANSES mars 2015 saisine 2009sa0331.pdf. Disponible sur: https://www.anses.fr/fr/system/files/SUBCHIM2009sa0331Ra-106.pdf
- 4. Kabir ER, Rahman MS, Rahman I. A review on endocrine disruptors and their possible impacts on human health. Environ Toxicol Pharmacol. juill 2015;40(1):241-58.
- 5. Skinner MK. Endocrine disruptor induction of epigenetic transgenerational inheritance of disease. Mol Cell Endocrinol. déc 2014;398(1-2):4-12.
- études épidémiologiques INSERM effets des phtalates.pdf. Disponible sur: http://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/222/?sequence=46
- 7. Feron M. Exposition aux perturbateurs endocriniens et conseils à l'officine. Disponible sur: http://pepite.univlille2.fr/notice/view/UDSL2-workflow-7821
- 8. Robert Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologique.pdf. Disponible sur: https://pepite-depot.univ-lille2.fr/nuxeo/site/esupversions/c541f296-0ff9-4b18-8e2b-0ac3114d8f97
- 9. Hartemann MP. L'EXEMPLE DES PHTALATES ET DU BISPHENOL A. 2011;174.
- 10. Ricard L-E. LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'EFANT ET DE L'ADOLESCENT ET LES RISQUES POUR LA SANTE L'EXEMPLE DES PHTALATES ET DU BISPHENOL A. Lorraine; 2011.
- 11. Amar E. Malformations et facteurs environnementaux. (French). Malform Environ Factors Engl. juin 2017;9(2):73.
- 12. Fenichel P, Brucker-Davis F, Chevalier N. Perturbateurs endocriniens Reproduction et cancers hormono-dépendants. Presse Médicale. 1 janv 2016;45(1):63-72.
- 13. Multigner L, Kadhel P. Perturbateurs endocriniens, concepts et réalité / Endocrine disruptors, concepts and reality. Arch Mal Prof Environ. 2008;(5-6):710.
- 14. Nassouri AS, Archambeaud F, Desailloud R. Perturbateurs endocriniens: échos des congrès d'Endocrinologie 2012 / Endocrine disruptors: echoes of congress of Endocrinology in 2012. MUST Endocrinol -2012. 2012;
- 15. Monneret C. What is an endocrine disruptor? C R Biol. sept 2017;340(9-10):403-5.
- 16. Rouiller-Fabre V, Muczynski V, Lécureuil C, Livera G, Moison D, Frydman R, et al. Toxicologie: Polluants environnementaux et troubles de la reproduction masculine: les phtalates au cœur du débat. Environ Pollut Male Fertil Case Phtalates Engl. 1 janv 2011;46:75-81.
- 17. (PDF) The Flemish Environment and Health Study (FLEHS) Second Survey (20072011): Establishing Reference Values for Biomarkers of Exposure in The Flemish Population. Disponible sur:

 https://www.researchgate.net/publication/278739708 The Flemish Environment and Health Study rvey 20072011 Establishing Reference Values for Biomarkers of Exposure in The Flemish Population Population
- 18. Kabir ER, Rahman MS, Rahman I. A review on endocrine disruptors and their possible impacts on human health. Environ Toxicol Pharmacol. juill 2015;40(1):241-58.

- 19. ANSES élaboration d'une VTR par voie orale basée sur les effets reprotoxiques du DIBP juillet 2017. Disponible sur: https://www.anses.fr/fr/system/files/SUBSTANCES2015SA0133Ra.pdf
- 20. Harley KG, Berger K, Rauch S, Kogut K, Claus Henn B, Calafat AM, et al. Association of prenatal urinary phthalate metabolite concentrations and childhood BMI and obesity. Pediatr Res. sept 2017;82(3):405-15.
- 21. COPHES. Disponible sur: http://www.eu-hbm.info/cophes
- 22. DEMOCOPHES COPHES. Disponible sur: http://www.eu-hbm.info/democophes
- 23. Évaluation des substances plan d'action continu communautaire ECHA. Disponible sur: https://echa.europa.eu/fr/information-on-chemicals/evaluation/community-rolling-action-plan/corap-table
- 24. elaboration de valeurs de références d'exposititon à partir de données de biosurveillance, santé publique france, décembre 2017. Disponible sur: http://opac.invs.sante.fr/doc_num.php?explnum_id=11034
- 25. Dong R, Zhou T, Chen J, Zhang M, Zhang H, Wu M, et al. Gender- and Age-Specific Relationships Between Phthalate Exposures and Obesity in Shanghai Adults. Arch Environ Contam Toxicol. oct 2017;73(3):431-41.
- 26. Frederiksen H, Sørensen K, Mouritsen A, Aksglaede L, Hagen CP, Petersen JH, et al. High urinary phthalate concentration associated with delayed pubarche in girls: Phthalate excretion and delayed pubarche. Int J Androl. juin 2012;35(3):216-26.
- 27. Imprégnation des femmes enceintes par les polluants de l'environnement en France en 2011 Tome 1 : polluants organiques / 2016 / Environnement et santé / Rapports et synthèses / Publications et outils / Accueil. Disponible sur: http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/Rapports-et-syntheses/Environnement-et-sante/2016/Impregnation-des-femmes-enceintes-par-les-polluants-de-l-environnement-en-France-en-2011-Tome-1-polluants-organiques
 - 28. Romano ME, Eliot MN, Zoeller RT, Hoofnagle AN, Calafat AM, Karagas MR, et al. Maternal urinary phthalate metabolites during pregnancy and thyroid hormone concentrations in maternal and cord sera: The HOME Study. Int J Hyg Environ Health. mai 2018;221(4):623-31.
 - 29. Callesen M, Bekö G, Weschler CJ, Langer S, Brive L, Clausen G, et al. Phthalate metabolites in urine and asthma, allergic rhinoconjunctivitis and atopic dermatitis in preschool children. Int J Hyg Environ Health. juill 2014;217(6):645-52.

C. Annexe 3: lettre d'information des participants:







Lettre d'information

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de participer à une étude intitulée « ETUDE DE L'IMPREGNATION EN PHTALATES D'UNE POPULATION EN ZONE URBANO-INDUSTRIELLE », et dont le but est de mesurer la teneur en différents phtalates dans les urines. Nous vous proposons de lire attentivement cette note d'information qui vise à répondre aux questions que vous seriez susceptible de vous poser. Avant de donner votre réponse, vous disposez d'un délai de réflexion afin de prendre connaissance et de parapher le présent document d'une part et de nous remettre le formulaire de recueil du consentement signé d'autre part.

Vous pourrez à tout moment durant l'essai vous adresser aux investigateurs de l'étude pour leurs poser toute question complémentaire.

OBJECTIF DE L'ETUDE

Cette étude a pour objectif de détecter quels sont les phtalates auxquels les Grand-Synthois sont exposés.

DEROULEMENT DE L'ETUDE

Vous réaliserez un prélèvement urinaire dans un flacon en verre dépourvu de phtalates. Cet échantillon sera ensuite envoyé dans un laboratoire afin d'y analyser la teneur en phtalates. Toutes les analyses seront faites sur des prélèvements anonymisés. Le résultat de l'étude sera global par rapport à l'ensemble des échantillons récoltés.

BENEFICES ATTENDUS

Aucun bénéfice direct n'est attendu pour vous. Néanmoins, ce projet pourrait avoir des retombées non seulement en termes de connaissances scientifiques mais aussi en termes d'amélioration des politiques de prévention des risques sanitaires.

LEGISLATION - CONFIDENTIALITE

Vous êtes libre de décider si vous désirez participer ou non à cette étude. Vous pouvez refuser et, même si vous acceptez, vous pouvez vous retirer de l'étude, sur simple demande écrite, ou orale, à tout moment sans avoir à donner la raison de votre décision.

Les données recueillies dans le cadre de la recherche feront l'objet d'un traitement informatisé. Ces données seront identifiées par un numéro de code et vos initiales. A cette fin les données relatives à l'étude seront transmises au Promoteur (Espace Santé du Littoral) de la recherche, qui en assure la gestion et la responsabilité. Ces données pourront également, dans des conditions assurant leur confidentialité, être transmises aux autorités de santé. Conformément aux dispositions de la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la transmission de vos données.

La publication des résultats de l'étude ne comportera aucun résultat individuel.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cette lettre d'information. Si vous êtes d'accord pour participer à cette recherche, nous vous invitons à signer le formulaire de consentement ci-joint.

Signature:

D. Annexe 4 : formulaire de consentement éclairé personne majeure :







Formulaire de consentement éclairé

Je soussigné(e)	(nom et prénom du sujet)
atteste avoir pris connaissance du document d'inform façon éclairée à l'étude intitulée « ETUDE DE L'IMPRE EN ZONE URBANO-INDUSTRIELLE ».	
Les objectifs et modalités de l'étude m'ont été claire Santé du Littoral.	ement expliqués par le personnel de l'Espace
J'ai lu et compris la fiche d'information qui m'a été re	emise.
J'ai bien compris que ma participation à l'étude est v qu'ils ne seront pas transmis individuellement.	rolontaire, que les résultats sont anonymes et
Je suis libre d'accepter ou de refuser de participer.	
J'accepte que les résultats de cette étude, qui seron scientifiques et en respectant les règles déontologique	
Après avoir discuté librement et obtenu réponse à t participer à cette étude. Mon consentement ne décha responsabilités. Je conserve tous mes droits garantis	arge pas les promoteurs de la recherche de leurs
Fait	à Grande-Synthe, Le
<u>Signatures</u> :	
Le participant	L'investigateur principal
Code :	

E. Annexe 5 : formulaire de consentement éclairé personne mineure :



Je soussigné (nom et prénom du représentant légal)





Formulaire de consentement parental

agissant	en	qualité	de	représenta		légal ir recu	de les infor	l'enfant mations né	mineur ressaire et
donne m	on conse DE L'IN	ntement libro	e et écla	airé à la pa	articipati	on de	mon enf	ant à l'étud	le intitulée
Les object Santé du l		odalités de l'é	tude m'	ont été clai	rement	expliqu	iés par le	personnel o	de l'Espace
J'ai lu et c	ompris la	fiche d'inforr	nation qu	ui m'a été re	emise.				
		ue cette parti pas transmis i			st volont	aire, q	ue les rés	ultats sont a	nonymes
Je suis libr	e d'accep	oter ou de ref	user que	mon enfant	t particip	oe à cet	te étude.		
	•	ésultats de ce respectant les							s à des fins
mon enfa	nt partic	librement et ipe à cette é responsabilité	tude. M	on consent	ement r	ne déch	narge pas	les promot	
				Fair	t à Gran	de-Synt	the, Le		
Signature	<u>:</u> :								
Le r	eprésenta	ant légal					L'inves	tigateur prin	cipal
Code : _			Vérificatio	n autorité pare	ntale par :				

F. Annexe 6 : questionnaire sur les habitudes de vie :







« ETUDE DE L'IMPREGNATION EN PHTALATES D'UNE POPULATION EN ZONE URBANO-INDUSTRIELLE »

Questionnaire sur les habitudes de vie □ Homme □ Femme Etes-vous enceinte ? oui non Nombre de grossesses : Catégorie socio-professionnelle : □ Etudiant □ En recherche d'emploi □ En activité □ Retraité □au foyer Préciser profession : Travaillez-vous ou avez-vous travaillé dans l'industrie : □ Nucléaire □ Chimique ☐ Sidérurgique Pétrochimique ☐ Mine Si vous travaillez ou avez travaillez dans un de ces domaines, pendant combien de temps ? Travaillez-vous ou avez-vous travaillé dans l'agriculture : Avec traitement chimique (phytosanitaires) Sans traitement chimique Si, oui pendant combien de temps ? Depuis quand habitez-vous Grande-Synthe? 10-20 ans 0-5 ans 5-10 ans 20-40 ans Plus de 40 ans Fumez-vous ? □ jamais □ occasionnellement □ fréquemment □ quotidiennement Consommez-vous de l'alcool ? 🗆 jamais 🔲 occasionnellement 🖂 fréquemment 🖂 quotidiennement Etes-vous tatoué(e) ? : 🔲 oui 🔲 non Date du dernier tatouage : □ < 1mois □ <6mois □ <1 an □ plus d'1 an Vous maquillez-vous tous les jours ? Oui Non Avez-vous reçu un traitement médical par voie intra-veineuse dans les 48 dernières heures ? 🔲 🛛 oui 🔲 non Cadre réservé Code : IMC:....

Cosmétiques

Dans les 48 dernières heures, avez-vous utilisé un ou plusieurs des produits suivants : Crème solaire Crème anti Age Crème hydratante Crème mains Démaquillant Lait corporel Parfum Gloss Fond de teint ☐ Masque Rouge à lèvres Mascara Mousse à raser Huiles □ Savon Bain de bouche □ Shampooing □ Laque ☐ Gel Gel douche Avez-vous été chez le coiffeur ou chez l'esthéticienne dans les 48 dernières heures ? □ oui □ non Si oui: Pose de Vernis à ongles ? □ oui □ non Retrait de vernis à ongles ? □ oui □ non Pose de Vernis semi-permanent ?
oui
non Retrait de vernis à ongles semi-permanent ? Doui Donn Coloration ? □ oui □ non Permanente ? □ oui □ non Avez-vous habituellement les cheveux colorés ? □ oui □ non Utilisation fréquentes (au moins 5 fois par semaine) de lingettes corporelles ? □ oui □ non Achetez-vous des produits sans parfum ? □ oui □ non Vous maquillez-vous fréquemment (au moins 5 fois par semaine) ?
Oui
Non Habitat et habitudes de vie Lieu de vie : ☐ maison individuelle ☐ appartement Date de construction : □ Avant 1980 □ Après 1980 □ Ne sais pas Fréquence du ménage : ____/ semaine Matelas en mousse : □ oui □ non □ ne sais pas Utilisation fréquentes (au moins 5 fois par semaine) de lingettes ménagères ? □ oui □ non Utilisation fréquentes (au moins 5 fois par semaine) de bombes ou sprays désodorisants ? 🗆 oui A la maison quel type de produits utilisez-vous ? □ Produits naturels (Vinaigre blanc, savon de Marseille, bicarbonate, ...) Produits labellisés bio □ Détergents (Eau de javel, produit WC, ...) A quelle fréquence ?/ semaine

Dans les 12 derniers mois, avez-vous fait ou fait réalisé les travaux suivants ?
Changements de sols ? □ oui □ non Si oui : □ Sols en plastique vinyle ou linoléum □ Sols stratifiés □ Sols en moquette collée □ aucun
Revêtement muraux ? □ oui □ non Si oui : □ peinture murale □ Papier peint □ Sols en moquette collée □ aucun
Utilisation de solvants, dégrippants et dégraissant ? □ oui □ non
Avez-vous acheté au cours des 12 derniers mois, une voiture neuve ? oui non
Jardinez-vous ? □ oui □ non Si oui, utilisez-vous ? □ des produits phytosanitaires chimiques □ des produits phytosanitaires biologiques
Utilisez-vous durant vos loisirs un des accessoires suivants :
□ Combinaison de plongée □ combinaison planche à voile □ botte en plastique
Alimentation
Conservez-vous vos aliments dans du plastique ? □ oui □ non Si oui : □ Boîte en plastique □ Films plastique alimentaire □ Sac congélation
Réchauffez-vous vos aliments dans des contenants en plastiques ? □ oui □ non Si oui : □ chauffage au micro-onde □ chauffage au bain-marie

Nous vous remercions d'avoir participé à cette étude.

G. Annexe 7 : Devis accepté par le laboratoire :





DEVIS N°2019-05-YL du 01/05/2019

Demandeur: ESPACE SANTE DU LITTORAL

Madame Brigitte DEROO 35, Rue de la Commune de Paris 59 760 GRANDE SYNTHE

« Analyse de la concentration urinaire en phtalates et leurs métabolites dans le cadre d'une étude pilote sur l'imprégnation de la population grand-synthoise »

Descriptif de l'offre:

- Mise en place du protocole d'accord du Comité de Protection des Personnes (CPP) et de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) avec le comité scientifique de l'ESL;
- Fourniture et conditionnement des contenants pour analyse de phtalates (deplasticisation et stérilisation), marquages et suivi de tracabilité;
- Après accord du CPP et de la CNIL, assistance à la collecte des données relatives au trait de vie (questionnaire), des paramètres de l'IMC et de l'échantillon urinaire, conditionnement pré-analytique de l'échantillon et transfert au laboratoire (stockage -80°C);
- Préparation de l'échantillon : extraction des phtalates libres et des composés glucuro-conjugés par extraction liquide-liquide ;
- Analyse par chromatographie gazeuse et/ou liquide couplée à la spectrométrie de masse en tandem (GC-MS/MS ou LC-MS/MS);
- Traitement des données de chromatographie (analyse qualitative et/ou quantitative) par calibration interne et externe (ISO 17025) en mode « Multiple Reaction Monitoring » (MRM);
- Analyses statistiques descriptives, univariées et multivariés des données obtenues par analyse chromatographique et par les questionnaires sur les traits de vie.

- Offre de prix :

DESIGNATION	Quantité	PRIX UNITAIRE (HT)	MONTANT TOTAL (HT)	
Prélèvement et analyse individuelle par GC-MS/MS ou LC-MS/MS des phtalates et métabolites sur échantillon urinaire et selon descriptif ci-après.	Jusqu'à 200	Forfaitaire 6.000,00	6.000,00	
Dosage créatine urinaire (5,50 € / échantillon)	Jusqu'à 200	Forfaitaire 1.100,00	1.100,00	
Analyse statistiques des données selon plan d'expérience ci-après.	1	1.000,00	1.000,00	
		TOTAL H.T.(€) TVA 20,00 %	8.350,00 1.670,00	
		TOTAL T.T.C.(€)	10.020,00	

Unité de Chimie Environnementale et Interactions sur le Vivant EA4492 - Université du Littoral Côte d'Opale 145, avenue Maurice Schumann 59140 DUNKERQUE 03.28.23.76.19





- Plan d'expérience

Liste des phtalates à quantifier (rayer les mentions inutiles)

Diphtalates	Monophtalates	Métabolites
Dimethylphtalate (DMP)	Monomethylphtalate (MMP)	Mono(2-ethyl-5oxoethyl)phtalate (MEOHP)
Diethylphtalate (DEP)	Monoethylphtalate (MEP)	Mono(2-ethyl-5hydroxyethyl)phtalate (MEHHP)
Diisobutylphtalate (DiBP)	Monobutylphtalate (MBP)	Mono(2-ethyl-5carboxypentyl)phtalate (MECPP)
Di-n-butylphtalate (DBP)	Monoisobutylphtalate (MiBP)	Mono(3-carboxypropyl)phtalate (MCPP)
Di-(2-ethylhexyl) phtalate (DEHP)	Monoethylhexylphtalate (MEHP)	
Dipentylphtalate (DPP)	Monobenzylphtalate (MBzP)	Substituants :
Di-n-hexylphtalate (DHP)	Monoisononylphtalates (MiNP)	Azelate
Benzyl-butyl-phtalate (BBP)		Adipate
Dicyclohexylphtalate (DCyP)		Maleate
Di-n-octylphtalate (DnOP)		Cleate
Di-n-nonylphtalate (DnNP)		
Di-isononylphtalate (DiNP)		

Plan d'analyse statistique

Analyse statistique des questionnaires : analyse descriptive avec comparaison aux données socioéconomiques disponibles ;

Analyses statistiques des dosages urinaires : analyse descriptive et quantification individuelle des phtalates dans les échantillons urinaires, comparaison aux données disponibles au niveau européen et international ; Analyse de corrélation entre les concentrations en phtalates et les réponses au questionnaire sur les traits de vie.

Valorisation de l'étude

Présentation des résultats détaillés au comité scientifique de l'ESL;

Présentation vulgarisée (modalité à définir) auprès des élus et de la population de Grande-Synthe ;

Publication des travaux dans une revue scientifique à comité de lecture.

Validité de l'offre: 3 mois

Commande au nom de :

UCEIV - Université du Littoral Côte d'Opale

destinataire: Y. LANDKOCZ

pour validation, offre à renvoyer signé précédé de la mention :

« bon pour accord »

Fait à Dunkerque, le 2 mai 2019

Yann LANDKOCZ

Unité de Chimie Environnementale et Interactions sur le Vivant EA4492 - Université du Littoral Côte d'Opale 145, avenue Maurice Schumann 59140 DUNKERQUE 03.28.23.76.19

Page 2 sur 2

H. Annexe 8 : 1er avis du comité de protection des personnes :

COMITÉ de PROTECTION des PERSONNES EST-III

Hôpital de Brabois. Rue du Morvan - 54511 VANDŒUVRE-LES-NANCY Cedex Téléphone : 03 83 15 43 24 - Télécopie : 03.59.62.06.02 - Courriel : cppest.3@chru-nancy.fr

Nancy, le mercredi 5 juin 2019

Mme Brigitte DEROO Espace Santé du Littoral 18 BIS Place de l'Europe 59760 GRANDE SYNTHE

Projet de recherche enregistré Sous les références N° National: 2019-A01106-51 N° CPP: 19.06.04 N°: 19.04.16.59918 N°3902

Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis du Comité concernant le protocole intitulé :

« PAPOU » ETUDE DE L'IMPREGNATION EN PHTALATES D'UNE POPULATION EN ZONE URBANO-INDUSTRIELLE.

e Président.

Docteur P. PETON

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma sincère considération.

COMITÉ de PROTECTION des PERSONNES EST-III

Hôpital de Brabois. Rue du Morvan - 54511 VANDŒUVRE-LES-NANCY Cedex

Téléphone: 03 83 15 43 24 - Télécopie: 03.59.62.06.02 - Courriel: cppest.3@chru-nancy.fr

Projet de recherche enregistré Sous les références N° National; 2019-A01106-51 N° CPP: 19.06.04 N°: 19.04.16.59918 N°3902

Le Comité a été saisi le 17 mai 2019 par Mme Brigitte DEROO, Directrice de l'Espace Santé du Littoral, promoteur, pour l'examen d'un protocole de catégorie 2 intitulé :

« PAPOU » ETUDE DE L'IMPREGNATION EN PHTALATES D'UNE POPULATION EN ZONE URBANO-INDUSTRIELLE.

Dont Mr le Dr Yann Landkocz - toxicologie - Université du Littoral à Dunkerque en est l'investigateur principal.

Le Comité a examiné ce protocole de catégorie 2 lors de sa séance du 4 juin 2019. Ont participé aux délibérations :

les membres du Collège n° 1 :

Catégorie 1 : Mr Peton (Titulaire), Mme Le Dr Luporsi (Suppléante), Mr Beau (Titulaire), Mr Perrin (Titulaire), Mr Voiriot (Suppléant),

Catégorie 3 : Mr Bureau (Titulaire), Melle Raffy (Suppléante)

Catégorie 4 : Mr Pfeiffer (Titulaire),

les membres du Collège n° 2 :

Catégorie 8 : Mr Maire (Suppléant),

Catégorie 9 : Mme Boutet (Titulaire), Mr Jost (Titulaire), Mr Gris (Suppléant).

Le Comité a adopté la délibération suivante :

Il conviendrait d'établir un ou des formulaire(s) en fonction de la classe d'âge des sujets inclus. Les modalités d'inclusion doivent être explicitées au regard de la notion de sujets sains mais avec traitement médicamenteux autorisé. Un investigateur doit avoir le titre de Médecin, ce que n'est pas Mme Brigitte Deroo, il convient donc de mentionner l'investigateur principal.

mercredi 5 juin 2019

Docteur P. PETON

I. Annexe 9 : questionnaire adulte corrigé :







« ETUDE DE L'IMPREGNATION EN PHTALATES D'UNE POPULATION EN ZONE URBANO-INDUSTRIELLE »

Questionnaire sur les habitudes de vie (ADULTE) □ Homme □ Femme Age : Etes-vous enceinte ? □ oui □ non Nombre de grossesses : Catégorie socio-professionnelle : □ Etudiant □ En recherche d'emploi □ En activité □ Retraité □ au foyer Préciser profession : Travaillez-vous ou avez-vous travaillé dans l'industrie : ☐ Chimique ☐ Sidérurgique Pétrochimique Mine ■ Nucléaire Si vous travaillez ou avez travaillez dans un de ces domaines, pendant combien de temps ? Travaillez-vous ou avez-vous travaillé dans l'agriculture : □ Avec traitement chimique (phytosanitaires) □ Sans traitement chimique Si, oui pendant combien de temps ? Depuis quand habitez-vous Grande-Synthe? 5-10 ans 10-20 ans 0-5 ans 20-40 ans □ Plus de 40 ans Fumez-vous ? □ jamais □ occasionnellement □ fréquemment □ quotidiennement Consommez-vous de l'alcool ? □ jamais □ occasionnellement □ fréquemment □ quotidiennement Etes-vous tatoué(e) ? : □ oui □ non Date du dernier tatouage : □ < 1mois □ <6mois □ <1 an □ plus d'1 an Vous maquillez-vous tous les jours ? Oui Non Avez-vous reçu un traitement médical par voie intra-veineuse dans les 48 dernières heures ? 🗆 oui 🗀 non Cadre réservé Code : IMC:_____

Cosmétiques

Dans les 48 dernières heures, avez-vous utilisé un ou plusieurs des produits suivants : Crème anti Age Crème mains Crème solaire Crème hydratante Lait corporel Parfum □ Gloss Démaquillant Rouge à lèvres Masque Fond de teint Mascara ☐ Huiles Bain de bouche Mousse à raser Savon ☐ Gel douche Shampooing □ Laque □ Gel Fard à paupière □ Crayon à lèvre ☐ Kohl ☐ Henné □ Crème dépilatoire ☐ Cire ☐ Bande de cire Avez-vous été chez le coiffeur ou chez l'esthéticienne dans les 48 dernières heures ? □ oui □ non Si oui: Pose de Vernis à ongles ? □ oui □ non Retrait de vernis à ongles ? 🗆 oui 🗀 non Pose de Vernis semi-permanent ?
oui
non Retrait de vernis à ongles semi-permanent ? □ oui □ non Coloration ? □ oui □ non Permanente ?
oui
non Avez-vous habituellement les cheveux colorés ?
oui
non Utilisation fréquentes (au moins 5 fois par semaine) de lingettes corporelles ? □ oui □ non Achetez-vous des produits sans parfum ? ☐ oui ☐ non Vous maquillez-vous fréquemment (au moins 5 fois par semaine) ?
Oui
Non Habitat et habitudes de vie Lieu de vie : ☐ maison individuelle ☐ appartement Date de construction : ☐ Avant 1980 ☐ Après 1980 ☐ Ne sais pas Fréquence du ménage :/ semaine Matelas en mousse : □ oui □ non □ ne sais pas Utilisation fréquentes (au moins 5 fois par semaine) de lingettes ménagères ? □ oui □ non Utilisation fréquentes (au moins 5 fois par semaine) de bombes ou sprays désodorisants ? 🗌 oui 🗀 non A la maison quel type de produits utilisez-vous? ☐ Produits naturels (Vinaigre blanc, savon de Marseille, bicarbonate, ...) Produits labellisés bio □ Détergents (Eau de javel, produit WC, ...) A quelle fréquence ?/ semaine

Dans les 12 derniers mois, avez-vous fait ou fait réalisé les travaux suivants ?
Changements de sols ? □ oui □ non Si oui : □ Sols en plastique vinyle ou linoléum □ Sols stratifiés □ Sols en moquette collée □ aucun
Revêtement muraux ? oui non Si oui : peinture murale Papier peint aucun
Utilisation de solvants, dégrippants et dégraissant ? 🗆 oui 🗅 non
Avez-vous acheté au cours des 12 derniers mois, une voiture neuve ? □ oui □ non
Jardinez-vous ? □ oui □ non Si oui, utilisez-vous ? □ des produits phytosanitaires chimiques □ des produits phytosanitaires biologiques
Utilisez-vous durant vos loisirs un des accessoires suivants :
☐ Combinaison de plongée ☐ combinaison planche à voile ☐ botte en plastique
Alimentation
Conservez-vous vos aliments dans du plastique ? □ oui □ non Si oui : □ Boîte en plastique □ Films plastique alimentaire □ Sac congélation
Réchauffez-vous vos aliments dans des contenants en plastiques (assiette, boite,) ? □ oui □ non Si oui : □ chauffage au micro-onde □ chauffage au bain-marie
Consommez-vous de l'eau : 🗆 du robinet 🗀 en bouteille 🗀 les deux

Nous vous remercions d'avoir participé à cette étude.

J. Annexe 10 : Questionnaire enfant :







« ETUI	DE DE L'IMPREGNA	TION EN PHTALATES	D'UNE PO	PULATION EN Z	ONE URB	ANO-INDUSTRIELLE »
		Ques	tionnair	e sur les ha	bitude	s de vie (ENFANT
□ Fe	omme emme s s reçu un traitement	médical par voie intra-\	veineuse da	ans les 48 dernièr	res heures	?□ oui □ non
Cadre ré					Code :	
IMC :					coue.	
Si oui : Utilisation Si oui, à q	n de sucette (tétine) uelle fréquence : 🗆	(transparente) 🗆 tét			otidienne	ment
Cosmé	tiques					
Dans les 4	18 dernières heures,	avez-vous utilisé un ou	plusieurs d	les produits suiva	ants:	
	Crème mains Gel douche Shampooing Lingette corporelle	☐ Crème solaire ☐ Lait corporel ☐ Laque		Parfum Savon Huiles		Crème hydratante Henné Gel
Habita	t et habitudes	s de vie				
Lieu de vi	e : 🗆 🏻 maison indiv	viduelle 🗆 apparte	ment			
Date de o	onstruction : 🗆 Av	ant 1980 🗆 Après	1980 🗆	Ne sais pas		
Fréquence	e du ménage :	/ semaine				
Matelas e	n mousse : 🗆 oui	□ non □ ne s	ais pas			

Utilisation fréquentes (au moins 5 fois par semaine) de lingettes ménagères ? 🗆 oui 🕒 non
Utilisation fréquentes (au moins 5 fois par semaine) de bombes ou sprays désodorisants ? 🗆 oui 🗀 non
A la maison quel type de produits utilisez-vous ? Produits naturels (Vinaigre blanc, savon de Marseille, bicarbonate,) Produits labellisés bio Détergents (Eau de javel, produit WC,)
A quelle fréquence ?/ semaine
Dans les 12 derniers mois, avez-vous fait ou fait réalisé les travaux suivants ?
Changements de sols ? □ oui □ non Si oui : □ Sols en plastique vinyle ou linoléum □ Sols stratifiés □ Sols en moquette collée □ aucun
Revêtement muraux ? □ oui □ non Si oui : □ peinture murale □ Papier peint □ aucun
Utilisation de solvants, dégrippants et dégraissant ? 🗆 oui 🗖 non
Avez-vous acheté au cours des 12 derniers mois, une voiture neuve ? \square oui \square non
Jardinez-vous ? □ oui □ non Si oui, utilisez-vous ? □ des produits phytosanitaires chimiques □ des produits phytosanitaires biologiques
Alimentation
Conservez-vous vos aliments dans du plastique ? □ oui □ non Si oui : □ Boîte en plastique □ Films plastique alimentaire □ Sac congélation
Réchauffez-vous vos aliments dans des contenants en plastiques (assiette, boites,) ? □ oui □ non Si oui : □ chauffage au micro-onde □ chauffage au bain-marie
Consommez-vous de l'eau : □ du robinet □ en bouteille □ les deux

Nous vous remercions d'avoir participé à cette étude.

K. Annexe 11 : Second avis du comité de protection des personnes :

Comité de Protection des Personnes Est-III

Hôpital de Brabois. Rue du Morvan - 54511 VANDŒUVRE-LES-NANCY Cedex Téléphone : 03 83 15 43 24 - Télécopie : 03.59.62.06.02 - Courriel : cppest.3@chru-nancy.fr

Nancy, le mercredi 3 juillet 2019

Mme Brigitte DEROO Espace Santé du Littoral 18 BIS Place de l'Europe 59760 GRANDE SYNTHE

Projet de recherche enregistré Sous les références N° National: 2019-A01106-51 N° CPP: 19.06.04 N°: 19.04.16.59918 N°3902

Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis du Comité concernant le protocole intitulé :

« PAPOU » ETUDE DE L'IMPREGNATION EN PHTALATES D'UNE POPULATION EN ZONE URBANO-INDUSTRIELLE.

Le Président

Docteur P. PETON

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma sincère considération.

--

COMITÉ de PROTECTION des PERSONNES EST-III

Hôpital de Brabois. Rue du Morvan - 54511 VANDŒUVRE-LES-NANCY Cedex

Téléphone: 03 83 15 43 24 - Télécopie: 03.59.62.06.02 - Courriel: cppest.3@chru-nancy.fr

Projet de recherche enregistré Sous les références N° National: 2019-A01106-51 N° CPP: 19.06.04 N°: 19.04.16.59918 N°3902

Le Comité a été saisi le 14 juin 2019 par Mme Brigitte DEROO, Directrice de l'Espace Santé du Littoral, promoteur, pour l'examen des modifications apportées suite à une première étude le 4 juin du protocole de catégorie 2 intitulé:

« PAPOU » ETUDE DE L'IMPREGNATION EN PHTALATES D'UNE POPULATION EN ZONE URBANO-INDUSTRIELLE.

Dont Mr le Dr Yann Landkocz - toxicologie - Université du Littoral à Dunkerque en est l'investigateur principal.

Le Comité a examiné ces modifications lors de sa séance du 2 juillet 2019. Ont participé aux délibérations :

les membres du Collège n° 1 :

Catégorie 1 : Mr Peton (Titulaire), Mme Le Dr Luporsi (Titulaire), Mr Beau (Titulaire), Mme Wirth (Suppléante), Mr Coudane (Suppléant), Mr Voiriot (Suppléant),

Catégorie 3 : Mr Bureau (Titulaire), Melle Raffy (Suppléante),

les membres du Collège n° 2 :

Catégorie 6 : Mr Martinet (Titulaire),

Catégorie 7 : Mme Batt (Titulaire), Mr Lanfroy (Suppléant),

Catégorie 8 : Mme Deschamps (Titulaire),

Catégorie 9 : Mme Boutet (Titulaire), Mr Gris (Suppléant).

Le Comité a adopté la délibération suivante : AVIS FAVORABLE pour :

INF - 09/05/19 - v ESL_001_annexe 1 lettre d'information « papou »

PRO - 09/05/19 - v ESL_001_cpp « papou » signatures promoteur/investigateurs

RES - 22/05/19 - v ESL_001_résumé de l'étude « PAPOU »

AUT - 09/05/19 - v ESL_001_annexe 2 : formulaire de consentement parental pour mineurs

AUT - 09/05/19 - v ESL_001_annexe 2 : formulaire de consentement éclairé

CVI - 09/05/19 - v ESL_001_annexe 4 : CV investigateurs

QUE - 09/05/19 - v ESL_001_annexe 3 : questionnaire sur les habitudes de vie

ASS - 24/05/19 - attestation assurance papou pdf

QUE - 25/06/19 - 19 04 16 59918 papou questionnaire gs phtalates enfant v2

 $\underline{\rm QUE}$ - 25/06/19 - $19\,04\,16\,59918$ papou questionnaire gs phtalates adulte v2

COU - 14/06/19 - lettre de réponse cpp est iii papou pdf

PRO - 25/06/19 - 19 04 16 59918 cpp papou vesl 002 du 14-06-2019

COU - 24/05/19 - courrier d'envoi papou

ADD - 24/05/19 - annexe 1 demande d'avis cpp vesl 001

ADD - 24/05/19 - document additionnel papou vesl 001.

mercredi 3 juillet 2019

Le Président Docteur P. PETON

L. Annexe 12 : Grille d'évaluation du protocole SPIRIT :

NC : non concerné, X : item respecté, O : item non respecté, EA : en attente.

Liste SPIRIT 2013 : Recommandations sur les points à aborder dans un protocole d'étude et ses documents annexes

Section/Item N° de Description l'item

Informations administratives

	ves	
1	Titre descriptif identifiant le type d'étude, la population, les interventions, avec l'acronyme de l'étude le cas échéant	х
2a	Identifiant et numéro d'enregistrement de l'étude. Si l'étude n'a pas encore été enregistrée, nom du registre dans lequel il est prévu de la faire enregistrer.	Х
2b	Tous les éléments de l'ensemble de données de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'enregistrement des essais cliniques.	EA
3	Date et identifiant de la version.	Х
4	Sources et types de soutien financier, matériel et autre.	х
5a	Noms, affiliations et rôles des contributeurs au protocole.	Х
5b	Nom et coordonnées du promoteur de l'étude.	Х
5c	Rôle des promoteurs et financeurs de l'étude (le cas échéant) dans la conception de l'étude, l'acquisition, la gestion, l'analyse et l'interprétation des données, la rédaction du rapport et la décision de le soumettre pour publication, en précisant s'ils ont autorité en dernier recours sur l'une de ces activités.	х
5d	Composition, rôles et responsabilités du centre de coordination, du comité de pilotage, du comité d'adjudication des critères de jugement, de l'équipe de gestion des données et autres personnes ou groupes supervisant l'étude, le cas échéant (voir le point 21a en ce qui concerne le comité de surveillance des données).	х
6a	Description de la problématique de recherche et de la justification de l'étude, avec résumé des études pertinentes (publiées et non publiées) examinant les bénéfices et risques de chaque intervention.	х
6b	Explication des choix de comparateurs.	NC
7	Objectifs et hypothèses spécifiques	х
	2b 3 4 5a 5b 5c	l'acronyme de l'étude le cas échéant Identifiant et numéro d'enregistrement de l'étude. Si l'étude n'a pas encore été enregistrée, nom du registre dans lequel il est prévu de la faire enregistrer. Tous les éléments de l'ensemble de données de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'enregistrement des essais cliniques. Date et identifiant de la version. Sources et types de soutien financier, matériel et autre. Noms, affiliations et rôles des contributeurs au protocole. Nom et coordonnées du promoteur de l'étude. Rôle des promoteurs et financeurs de l'étude (le cas échéant) dans la conception de l'étude, l'acquisition, la gestion, l'analyse et l'interprétation des données, la rédaction du rapport et la décision de le soumettre pour publication, en précisant s'ils ont autorité en dernier recours sur l'une de ces activités. Composition, rôles et responsabilités du centre de coordination, du comité de pilotage, du comité d'adjudication des critères de jugement, de l'équipe de gestion des données et autres personnes ou groupes supervisant l'étude, le cas échéant (voir le point 21a en ce qui concerne le comité de surveillance des données). Description de la problématique de recherche et de la justification de l'étude, avec résumé des études pertinentes (publiées et non publiées) examinant les bénéfices et risques de chaque intervention.

Conception de l'étude	8	Description de la conception de l'étude avec type d'étude (par ex. groupes parallèles, étude croisée, factorielle, en groupe unique), du rapport d'affectation et du cadre (supériorité, équivalence, non-infériorité, exploration).	Х
Méthodes : Particip	ants,	interventions et résultats	
Contexte de l'étude	9	Description du contexte de l'étude (par ex. polyclinique, hôpital universitaire) et liste des pays dans lesquels les données sont recueillies. Indication de l'endroit où l'on peut se procurer la liste des sites de l'étude.	х
Critère d'éligibilité	10	Critères d'inclusion et d'exclusion des participants Le cas échéant, critères d'éligibilité des centres d'étude et des personnes réalisant les interventions (par ex. chirurgiens, psychothérapeutes).	Х
Interventions	11a	Interventions pour chaque groupe, suffisamment détaillées pour permettre leur réplication, avec indication de la manière et du moment de leur administration.	х
	11b	Critères d'interruption ou de modification des interventions attribuées à un participant donné (par ex. modification du dosage d'un médicament en réponse à des effets secondaires, demande du participant, amélioration ou aggravation de la maladie).	X
	11c	Stratégies visant à améliorer le respect des protocoles d'intervention et procédures éventuelles de contrôle de l'observance (par ex. restitution de comprimés, analyses biologiques).	NC
	11d	Soins et interventions concomitants autorisés ou interdits pendant l'essai.	Х
Critères de jugement	12	Critères de jugement primaires, secondaires et autres avec variables de mesure spécifiques (par ex. pression artérielle systolique), éléments de mesure pour l'analyse (par ex. évolution par rapport à l'état initial, valeur finale, délai avant un événement), méthode d'agrégation (par ex. médiane, proportion) et moment de chaque évaluation. Il est fortement recommandé d'expliquer la pertinence clinique des critères de jugement de l'efficacité et de la tolérance choisis.	х
Chronologie de la participation	13	Calendrier du recrutement, des interventions (y compris phase pré- randomisation et période de lavage), des évaluations et des visites pour les participants. Il est fortement recommandé de fournir un schéma synoptique (voir la figure).	х
Taille de l'échantillon	14	Nombre estimé de participants nécessaire pour atteindre les objectifs de l'étude et méthode employée pour sa détermination, y compris les hypothèses statistiques à l'appui des calculs de taille d'échantillon.	Х
Recrutement	15	Stratégies visant à obtenir un recrutement adéquat de participants pour atteindre la taille d'échantillon souhaitée.	Х

Attribution :			
Génération de la séquence	16a	Méthode de génération de la séquence d'attribution (par ex. nombres aléatoires générés par ordinateur) et liste des facteurs de stratification. Afin de réduire la prédictibilité d'une séquence aléatoire, les détails des restrictions prévues (par ex. génération par blocs) doivent être présentés dans un document séparé, qui ne sera pas mis à la disposition des personnes chargées de recruter les participants ou d'évaluer les interventions.	NC
Mécanisme de l'assignation secrète	16b	Mécanisme d'exécution de la séquence de répartition (par ex. central téléphonique, enveloppes numérotées séquentiellement, scellées et opaques), décrivant toutes les mesures prises pour masquer la séquence jusqu'à l'attribution des interventions.	NC
Mise en œuvre	16c	Qui va générer la séquence d'attribution, recruter les participants et affecter les participants aux interventions.	NC
Mise en aveugle (masquage)	17a	Qui sera en aveugle après attribution des interventions (par ex. participants à l'étude, personnel soignant, évaluateurs des résultats, analystes des données) et méthode de mise en aveugle.	NC
	17b	Dans le cas d'une mise en aveugle, circonstances dans lesquelles celui-ci peut être levé et procédure de révélation de l'intervention attribuée à un participant en cours d'étude.	NC
Méthodes : acquisi	tion, g	estion et analyse des données	
Méthodes d'acquisition des données	18a	Plans d'évaluation et de collecte des critères de jugement, des données initiales et autres données d'étude, y compris les processus annexes d'assurance de la qualité des données (par ex. mesures en double, formation des évaluateurs) et description des instruments utilisés (par ex. questionnaires, tests en laboratoire), avec leur fiabilité et leur validité si cellesci sont connues. Indication de l'endroit où l'on peut trouver le cahier de recueil des données, s'il n'est pas dans le protocole.	NC
	18b	Plans pour favoriser la rétention et le suivi complet des participants, y compris liste des critères de jugement à recueillir pour les participants qui abandonnent l'étude ou dévient des protocoles d'intervention.	х
Gestion des données	19	Plans pour la saisie, le codage, la sécurité et le stockage des données, y compris les processus annexes d'assurance de la qualité des données (par ex. double saisie, contrôle des fourchettes de valeurs des données). Indication de l'endroit où l'on peut trouver les procédures de gestion des données, si elles ne sont pas dans le protocole.	х

Méthodes statistiques	20a	Méthodes statistiques pour l'analyse des critères de jugement primaires et secondaires. Indication de l'endroit où l'on peut trouver les détails de l'analyse statistique, s'ils ne sont pas dans le protocole.	х
	20b	Méthodes pour les éventuelles analyses supplémentaires (par ex. sous- groupes et analyses ajustées).	x
	20c	Définition de la population analysée relative aux non-respects du protocole (par ex. analyse telle que randomisée) et méthodes statistiques pour gérer les données manquantes (par ex. imputation multiple).	х
Méthodes : surveil	lance		
Surveillance des données	21a	Composition du comité de contrôle des données (CCD) ; résumé de son rôle et de la structure de rapport, indication de son indépendance ou non vis-à-vis du promoteur et des conflits d'intérêt, indication de l'endroit où l'on peut trouver sa charte si elle n'est pas dans le protocole. S'il n'y a pas de CCD, justification de son absence.	NC
	21b	Description des analyses intermédiaires et des règles d'arrêt, précisant qui a accès à ces résultats intermédiaires et peut prendre la décision en dernier recours d'arrêter l'étude.	х
Effets indésirables	22	Plans pour recueillir, évaluer, rapporter et gérer les événements indésirables (rapportés sur sollicitation et spontanément) et autres effets inattendus des interventions ou de la conduite de l'étude.	х
Audit	23	Fréquence et procédures d'audit de la conduite de l'étude, le cas échéant, et indication de l'indépendance ou non du processus vis-à-vis des investigateurs et du promoteur.	NC
Éthique et commu	nication	1	200
Avis favorable du comité d'éthique	24	Mesures visant l'obtention de l'avis favorable des comités d'éthique.	Х
Amendements au protocole	25	Mesures prévues pour la communication des modifications importantes du protocole (par ex. changement dans les critères d'inclusion, les critères de jugement, les analyses) aux parties concernées (investigateurs, comités d'éthique, participants, registres d'essais, revues, autorités de tutelle, etc.).	Х
Consentement ou assentiment	26a	Personne chargée d'obtenir le consentement éclairé ou l'assentiment des participants potentiels à l'étude ou de leurs représentants autorisés et manière dont le consentement/assentiment sera recueilli (voir le point 32).	х
	26b	Dispositions supplémentaires concernant le consentement à la collecte et à l'utilisation de données et d'échantillons biologiques des participants pour des études ancillaires, le cas échéant.	х

Confidentialité	27	Manière dont les informations personnelles des participants potentiels et enrôlés seront recueillies, partagées et gérées afin de protéger leur confidentialité avant, pendant et après l'essai.	Х
Déclaration d'intérêts	28	Intérêts financiers et autres intérêts concurrents des investigateurs principaux pour l'étude dans son ensemble et chaque site d'étude.	Х
Accès aux données	29	Identification des personnes qui auront accès à la base de données finale et divulgation des accords contractuels limitant cet accès aux investigateurs.	Х
Soins annexes et après l'étude	30	Dispositions éventuelles relatives aux soins après l'essai ; dispositions pour le dédommagement des participants ayant subi un préjudice du fait de leur participation à l'étude.	NC
Politique de communication	31a	Dispositions visant les investigateurs et le promoteur à propos de la communication des résultats de l'étude aux participants, aux professionnels de santé, au public et aux autres groupes pertinents (publication, rapport dans des bases de données de résultats ou autres manières de partager les données), y compris les éventuelles restrictions de publication.	X
	31b	Directives de choix des auteurs et éventuel recours prévu à des rédacteurs professionnels.	NC
	31c	Dispositions éventuelles pour accorder l'accès public à l'intégralité du protocole, à l'ensemble de données au niveau des patients et au code statistique.	Х
Annexes	W		
Documents de consentement éclairé	32	Formulaire type de consentement et autre documentation annexe remise aux participants et à leurs représentants autorisés.	Х
Échantillons biologiques	33	Dispositions pour la collecte, l'évaluation biologique et la conservation d'échantillons biologiques aux fins d'analyse génétique ou moléculaire pour l'étude en cours ou d'éventuelles études ancillaires futures.	Х

VI- <u>Bibliographie</u>:

- Connaissances relatives à la règlementation, à l'identification, aux propriétés chimiques, à la production et aux usages des composés de la famille des phtalates. Tome 1. Mars 2015. ANSES [Internet]. Disponible sur : https://www.anses.fr/fr/system/files/SUBCHIM2009sa0331Ra-104.pdf
- 2. Rapport au Parlement relatif aux perturbateurs endocriniens juin 2014 [Internet]. Disponible sur: http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000689.pdf
- 3. Perturbateurs endocriniens. Définition Mécanismes d'action Risques INRS [Internet]. Disponible sur : http://www.inrs.fr/risques/perturbateurs-endocriniens/definition-mecanismes-action.html
- 4. Phtalate de benzyle et de butyle (FT 317). Généralités Fiche toxicologique INRS [Internet]. Disponible sur : http://www.inrs.fr/publications/bdd/fichetox/fiche.html?refINRS=FICHETOX_317
- 5. Phtalate de diisononyle (FT 245). Généralités Fiche toxicologique INRS [Internet]. Disponible sur : http://www.inrs.fr/publications/bdd/fichetox/fiche.html?refINRS=FICHETOX_245
- 6. Monneret C. What is an endocrine disruptor? C R Biol. sept 2017;340(9-10):403-5.
- 7. études épidémiologiques INSERM effets des phtalates.pdf [Internet]. Disponible sur : http://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/222/?sequence=46
- 8. Moal JL. Santé reproductive et perturbateurs endocriniens / Reproductive health and endocrine disruptors. :44.
- 9. Phtalate de bis(2-éthylhexyle) (FT 161). Généralités Fiche toxicologique INRS [Internet]. Disponible sur: http://www.inrs.fr/publications/bdd/fichetox/fiche.html?refINRS=FICHETOX_161
- 10. Phtalate de dibutyle (FT 98). Généralités Fiche toxicologique INRS [Internet]. Disponible sur : http://www.inrs.fr/publications/bdd/fichetox/fiche.html?refINRS=FICHETOX_98
- 11. Frederiksen H, Sørensen K, Mouritsen A, Aksglaede L, Hagen CP, Petersen JH, et al. High urinary phthalate concentration associated with delayed pubarche in girls: Phthalate excretion and delayed pubarche. Int J Androl. juin 2012;35(3):216-26.
- 12. Durmaz E, Erkekoglu P, Asci A, Akçurin S, Bircan İ, Kocer-Gumusel B. Urinary phthalate metabolite concentrations in girls with premature thelarche. Environ Toxicol Pharmacol. avr 2018;59:172-81.
- connaissances relatives aux données de toxicité sur les composés de la famille des phtalates (tome
 ANSES mars 2015 saisine 2009sa0331.pdf [Internet]. Disponible sur :
 https://www.anses.fr/fr/system/files/SUBCHIM2009sa0331Ra-106.pdf
- 14. Romano ME, Eliot MN, Zoeller RT, Hoofnagle AN, Calafat AM, Karagas MR, et al. Maternal urinary phthalate metabolites during pregnancy and thyroid hormone concentrations in maternal and cord sera: The HOME Study. Int J Hyg Environ Health. mai 2018;221(4):623-31.

- 15. L'exposition aux perturbateurs endocriniens induit-elle un risque d'obésité chez l'enfant?, ANSES ,décembre 2014, Chiara SCOCCIANTI et Béatrice LAUBY-SECRETAN [Internet]. Disponible sur : https://www.anses.fr/fr/system/files/BVS-mg-025-Scoccianti_Lauby-Secretan.pdf
- 16. Dong R, Zhou T, Chen J, Zhang M, Zhang H, Wu M, et al. Gender- and Age-Specific Relationships Between Phthalate Exposures and Obesity in Shanghai Adults. Arch Environ Contam Toxicol. oct 2017;73(3):431-41.
- 17. Harley KG, Berger K, Rauch S, Kogut K, Claus Henn B, Calafat AM, et al. Association of prenatal urinary phthalate metabolite concentrations and childhood BMI and obesity. Pediatr Res. sept 2017;82(3):405-15.
- 18. Hartemann MP. L'EXEMPLE DES PHTALATES ET DU BISPHENOL A. 2011;174.
- 19. Callesen M, Bekö G, Weschler CJ, Langer S, Brive L, Clausen G, et al. Phthalate metabolites in urine and asthma, allergic rhinoconjunctivitis and atopic dermatitis in preschool children. Int J Hyg Environ Health. juill 2014;217(6):645-52.
- 20. Feron M. Exposition aux perturbateurs endocriniens et conseils à l'officine [Internet]. Disponible sur: http://pepite.univ-lille2.fr/notice/view/UDSL2-workflow-7821
- 21. Hartemann MP. L'EXEMPLE DES PHTALATES ET DU BISPHENOL A. 2011;174.
- 22. connaissances relatives aux données de contamination et aux expositions par des composés de la famille des phtalates. Tome 2. Mars 2015. ANSES [Internet]. Disponible sur : https://www.anses.fr/fr/system/files/SUBCHIM2009sa0331Ra-105.pdf
- 23. Ricard L-E. LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'EFANT ET DE L'ADOLESCENT ET LES RISQUES POUR LA SANTE L'EXEMPLE DES PHTALATES ET DU BISPHENOL A. Lorraine; 2011.
- 24. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation ECHA [Internet]. Disponible sur: https://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table?p_p_id=disslists_WAR_disslistsportlet&p_p_lifecycle=0&p_p_state=normal&p_p_mode=vie w&p_p_col_id=column
 1&p_p_col_pos=2&p_p_col_count=3&_disslists_WAR_disslistsportlet_keywords=&_disslists_WAR
 _disslistsportlet_orderByCol=dte_inclusion&_disslists_WAR_disslistsportlet_advancedSearch=false
 &_disslists_WAR_disslistsportlet_delta=50&_disslists_WAR_disslistsportlet_casNumber=&_disslist
 s_WAR_disslistsportlet_deltaParamValue=50&_disslists_WAR_disslistsportlet_andOperator=true&
 _disslists_WAR_disslistsportlet_haz_detailed_concern=&_disslists_WAR_disslistsportlet_name=&_
 disslists_WAR_disslistsportlet_orderByType=desc&_disslists_WAR_disslistsportlet_ecNumber=&_d
 isslists_WAR_disslistsportlet_dte_inclusionFrom=&_disslists_WAR_disslistsportlet_dte_inclusionTo
 =&_disslists_WAR_disslistsportlet_doSearch=&_disslists_WAR_disslistsportlet_resetCur=false&_dis
 slists_WAR_disslistsportlet_cur=1
- 25. Évaluation des substances plan d'action continu communautaire ECHA [Internet]. Disponible sur : https://echa.europa.eu/fr/information-on-chemicals/evaluation/community-rolling-action-plan/corap-table
- 26. Liste des Valeurs Toxicologiques de Référence (VTR) construites par l'Anses | Anses Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail [Internet].

- Disponible sur: https://www.anses.fr/fr/content/liste-des-valeurs-toxicologiques-de-r%C3%A9f%C3%A9rence-vtr-construites-par-l%E2%80%99anses
- 27. DIRECTIVE 2005/84/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 14 décembre 2005 [Internet]. Disponible sur : https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2005:344:0040:0043:fr:PDF
- 28. DIRECTIVE 2007/19/CE DE LA COMMISSION du 2 avril 2007 [Internet]. Disponible sur: https://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2007:097:0050:0069:FR:PDF
- 29. Europe et international / Biosurveillance / Environnement et santé / Dossiers thématiques / Accueil [Internet]. Disponible sur : http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Biosurveillance/Europe-et-international
- 30. (PDF) The Flemish Environment and Health Study (FLEHS) Second Survey (20072011): Establishing Reference Values for Biomarkers of Exposure in The Flemish Population [Internet]. Disponible sur: https://www.researchgate.net/publication/278739708_The_Flemish_Environment_and_Health_Study_FLEHS_Second_Survey_20072011_Establishing_Reference_Values_for_Biomarkers_of_Exposure_in_The_Flemish_Population
- 31. NHANES 2015-2016 Laboratory Data [Internet]. Disponible sur: https://wwwn.cdc.gov/nchs/nhanes/search/datapage.aspx?Component=Laboratory&CycleBeginYe ar=2015
- 32. COPHES [Internet]. Disponible sur : http://www.eu-hbm.info/cophes
- 33. DEMOCOPHES COPHES [Internet]. Disponible sur : http://www.eu-hbm.info/democophes
- 34. Chan A-W, Tetzlaff JM, Altman DG, Laupacis A, Gøtzsche PC, Krleža-Jerić K, et al. SPIRIT 2013 Statement: Defining Standard Protocol Items for Clinical Trials. Ann Intern Med. 5 févr 2013;158(3):200.
- 35. Buckley JP, Palmieri RT, Matuszewski JM, Herring AH, Baird DD, Hartmann KE, et al. Consumer product exposures associated with urinary phthalate levels in pregnant women. J Expo Sci Environ Epidemiol. sept 2012;22(5):468-75.
- 36. Johns LE, Cooper GS, Galizia A, Meeker JD. Exposure assessment issues in epidemiology studies of phthalates. Environ Int. déc 2015;85:27-39.
- 37. Romano ME, Eliot MN, Zoeller RT, Hoofnagle AN, Calafat AM, Karagas MR, et al. Maternal urinary phthalate metabolites during pregnancy and thyroid hormone concentrations in maternal and cord sera: The HOME Study. Int J Hyg Environ Health. mai 2018;221(4):623-31.
- 38. Larsson K, Lindh CH, Jönsson BA, Giovanoulis G, Bibi M, Bottai M, et al. Phthalates, non-phthalate plasticizers and bisphenols in Swedish preschool dust in relation to children's exposure. Environ Int. mai 2017;102:114-24.
- 39. Lewis RC, Meeker JD, Peterson KE, Lee JM, Pace GG, Cantoral A, et al. Predictors of urinary bisphenol A and phthalate metabolite concentrations in Mexican children. Chemosphere. nov 2013;93(10):2390-8.

- 40. Valvi D, Monfort N, Ventura R, Casas M, Casas L, Sunyer J, et al. Variability and predictors of urinary phthalate metabolites in Spanish pregnant women. Int J Hyg Environ Health. mars 2015;218(2):220-31.
- 41. Dossier complet Commune de Grande-Synthe (59271) | Insee [Internet]. Disponible sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59271#figure-1-3
- 42. Ferguson KK, McElrath TF, Chen Y-H, Mukherjee B, Meeker JD. Urinary Phthalate Metabolites and Biomarkers of Oxidative Stress in Pregnant Women: A Repeated Measures Analysis. Environ Health Perspect. mars 2015;123(3):210-6.
- 43. ANSM phtalates et médicaments, questions réponses [Internet]. Disponible sur : https://ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/240848d0141d32b15cec4718ee 328b65.pdf
- 44. Utilisation des biomarqueurs dans les situations de pollution locale / Guides / Publications et outils / Accueil [Internet]. Disponible sur : http://invs.santepubliquefrance.fr/Publications-et-outils/Guides/Utilisation-des-biomarqueurs-dans-les-situations-de-pollution-locale
- 45. L'étude Esteban. Environ Risques Santé. 20149-10;(5):425-427.
- 46. Eppe G. GC-MS/MS : une nouvelle option pour l'approche de confirmation des analyses de PCDD/Fs et de PCB de type dioxine dans les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. :4.
- 47. Marquet P. Théorie et instrumentation des techniques de LC-MS et LC-MS/MS applicables à la toxicologie. Ann Toxicol Anal. 2005;17(1):5-12.

AUTEUR: Nom: MOFFELEIN-GUITTON Prénom: Audrey

Date de Soutenance : 19 septembre 2019

Titre de la Thèse : Imprégnation en phtalates des habitants de la ville de Grande-Synthe

par prélèvement urinaire : Rédaction du protocole de l'étude PAPOU.

Thèse - Médecine - Lille 2019

Cadre de classement : Médecine générale

DES + spécialité : médecine générale

Mots-clés: phtalates, urines, Grande-Synthe, protocole.

Résumé : Introduction :

Utilisés dans de nombreux secteurs industriels, les phtalates sont omniprésents dans notre quotidien. Des études ont montré des effets de perturbateur endocrinien notamment par leur activité androgénique et certains sont classés « substances hautement préoccupantes » par l'ECHA (european chemical agency). Peu d'études prouvent ces effets chez l'homme.

L'objectif de cette étude est de construire un protocole d'étude validé scientifiquement afin de connaître l'imprégnation en phtalates et de leurs métabolites des habitants de Grande-Synthe par dosage urinaire.

Méthode:

Un comité scientifique a été formé afin de construire le protocole de l'étude en suivant le protocole SPIRIT. Celui- ci s'est réuni afin de discuter des modalités de l'étude et a échangé via une dropbox.

Résultats:

L'étude PAPOU est une étude prospective pilote basée sur un essai monocentrique non comparatif. Le comité scientifique a défini 19 phtalates et leurs métabolites à doser dans les urines des Grand-Synthois. Un échantillon de 200 personnes a été estimé nécessaire pour la réalisation de cette étude. Chaque participant se rendra à l'ESL (espace santé du littoral) pour délivrer son consentement éclairé, répondre à un questionnaire sur ses habitudes de vie, être pesé et mesuré pour calculer son IMC puis délivrer un échantillon de 30mL d'urine dans un flacon en verre. Les échantillons seront analysés par chromatographie à l'ULCO (université du littoral côte d'opale). L'analyse statistique sera réalisée par l'ULCO. Le protocole et les questionnaires ont été soumis au CPP (comité de protection des personnes) et à la CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés).

Conclusion:

Ce travail a permis la construction d'un protocole valide scientifiquement permettant de mesurer l'imprégnation en phtalates des habitants de la ville de Grande-Synthe par prélèvement urinaire.

Cette étude pourrait comporter un biais de sélection car le recrutement se fait sur la base du volontariat. Le questionnaire étant déclaratif, un biais de mémorisation peut intervenir. En l'absence de valeur de référence d'exposition aux phtalates dans la population générale, il n'a pas été possible de calculer le nombre de sujets nécessaires. Il pourrait y avoir conflit d'intérêt car des participants au comité scientifique appartiennent au conseil municipal de Grande-Synthe et la mairie de Grande-Synthe participe au financement de l'étude.

Composition du Jury:

Président: Professeur STORME Laurent

Assesseurs: Professeur BERKHOUT Christophe, Docteur VERLET Erick, Docteur TILLY

Anita.

Author: Name: MOFFELEIN-GUITTON, Surname: Audrey

Thesis defense date: 19th september 2019

Thesis title: Phthalates impregnation of Grande-Synthe city's inhabitants by urine

sample: Redaction of the PAPOU study protocol

Thesis - Medicine - lille 2019

Keywords: phthalic acids, urine collection, protocol.

Abstract:

Introduction:

Used in many industries, phthalates are omnipresent in our daily lives. Studies revealed endocrine disrupting effect, especially due to their androgenic activity, some are even categorized as "highly concerning substances" by the ECHA (european chemical agency). Only a few studies prove these effects on humans.

The aim of this study is to build a scientifically valid protocol in order the determine the impregnation of phthalates and their metabolites in the population of Grande-Synthe by using urinary dosage.

Method:

A scientific committee has been formed in order the build the study protocol by following the SPIRIT protocol. The lather met to discuss the modality of the study and used dropbox to exchange their datas.

Results:

The PAPOU study is a pilot prospective study based on a non-comparative monocentic trail. The scientific committee defined as set of 19 target phthalates and metabolites that were to be dosed in the urines of the inhabitants of Grande-Synthe.

It has been determined that a sample of 200 people was necessary to conduct this study. Each participant will have to visit the ESL (espace santé du littoral) in order to deliver one's informed consent, answer a questionnaire about one's lifestyle, be

weighed and measured to calculate its BMI and then deliver a sample of 30mL of urine in a glass bottle.

These samples will be analysed by chromatography at the ULCO (université du littoral côte d'opale).

The statistical analysis will be conducted by the ULCO as well. The protocol and the questionnaires have been submitted to the CPP (comité de protection des personnes) and to the CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés).

Conclusion:

This work allowed the creation of a scientifically valid protocol to measure the impregnation in phthalates of the inhabitants of the city of Grande-Synthe by using urines samples.

This study could include a selection bias because the recruitment of test subjects is based on volunteering.

The questionnaire being declarative, a memorization bias might occur.

Because of the lack of reference value for phthalates impregnation in the general population, it has not been possible to determine precisely the required number of subjects.

There might be a conflict of interest because some members of the committee are also associated with the town council of Grande-Synthe, which is one of the patrons a this study.

Composition of the jury:

Président : Pr STORME Laurent

Assessors: Pr BERKHOUT Christophe, Dr VERLET Erick, Dr TILLY Anita.